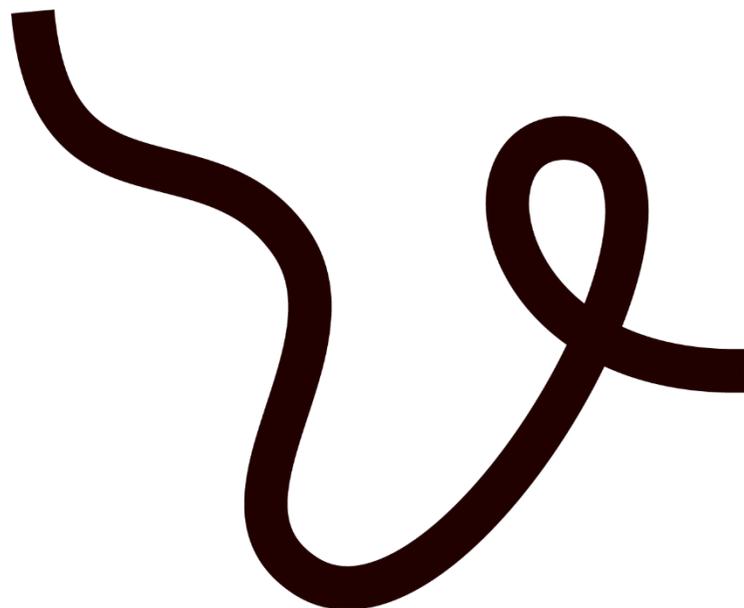




***Le Groupe Cegos s'engage sur
la voie de la Responsabilité
Sociétale des Entreprises***



***Rapport RSE Annuel
30 juillet 2025***

Edito Benoît FELIX, Président du Groupe Cegos



« Leader international du Learning & Development et acteur engagé du monde du travail, le Groupe Cegos forme et accompagne les individus et les organisations pour répondre à leurs enjeux de développement. Notre mission dépasse le simple cadre économique : en aidant nos clients à révéler le meilleur d'eux-mêmes, nous contribuons depuis près d'un siècle à rendre le monde professionnel meilleur.

Pour les personnes, l'enjeu de formation et d'agilité professionnelle est majeur, partout dans le monde. Le développement continu des compétences, en particulier celles qui s'avèreront indispensables demain, est un atout décisif d'employabilité. Pour les entreprises, le Learning & Development représente un investissement stratégique puisque l'adaptation permanente des équipes aux enjeux du moment constitue un levier majeur d'attractivité et de compétitivité.

Face aux transformations profondes qui bouleversent nos sociétés, la promesse que nous faisons à nos clients, qu'ils soient donneurs d'ordre ou stagiaires, est plus que jamais d'actualité : nous nous engageons à transformer les compétences en performance.

Le Groupe Cegos s'est engagé sur la voie de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour faire vivre cette promesse et continuer d'exercer cette mission de manière durable et responsable, pour nous-mêmes comme pour nos parties prenantes. »

Le Groupe Cegos en un clin d'œil

Le Groupe Cegos

Une implantation en Europe, Asie et Amérique Latine

Allemagne, Espagne, France, Italie,
Portugal, Royaume-Uni, Suisse,
Chine, Asie-Pacifique, Brésil, Chili,
Mexique

Présent dans + de	250 000	1400	259 M€	+3000	2,5 M
50	personnes formées	collaborateurs	de chiffres d'affaires	contenus	d'apprenants
pays à travers un	chaque année	+3700	20 000	digitaux en	connectés
réseau de partenaires	dans le monde	consultants	entreprises clientes	20	langues
et de distributeurs		partenaires			



Expert dans de nombreux domaines :

- Management & Leadership
- Commercial & Relation Client
- Efficacité professionnelle & personnelle
- Management de projet
- Intelligence artificielle
- Systèmes d'informations
- Marketing & Communication
- Développement Durable et RSE
- Finance
- Achats
- Ressources humaines
- Formation

SOMMAIRE

P2 Edito

P4 Le Groupe Cegos, aux côtés des personnes et des organisations depuis près d'un siècle pour répondre à leurs enjeux de développement

P5 Exercer notre mission de manière responsable et durable

P6 Obtention de la médaille « Bronze » Ecovadis

P6 Vers une démarche d'achats responsables

P7 Le Groupe Cegos signe le Global Compact des Nations Unies

P7 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

P10 Une démarche RSE structurée autour de 4 axes et 13 engagements

P11 Notre gouvernance RSE

P12 Notre matrice de matérialité simple

P13 Notre matrice de matérialité double

P14 Axe Environnement : agir pour le climat et la transition écologique et numérique

P29 Axe Employeur : développer la culture RSE et favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs

P48 Axe Sociétal : adopter une approche responsable et démocratiser l'accès à la formation et à l'éducation

P57 Axe Clients : accompagner nos clients sur la voie de la RSE

P72 Notre feuille de route 2025 - 2028

P74 Nos engagements, évaluations et certifications en bref

P76 Contacts

Le Groupe Cegos, aux côtés des personnes et des organisations depuis près d'un siècle pour répondre à leurs enjeux de développement

Le développement d'un leader international

En 1958, en Espagne, les dirigeants de TEA (Técnicos Especialitas Asociados) nouent des relations avec Cegos qui devient majoritaire au sein du capital en 1960. C'est la naissance de la première filiale du Groupe à l'étranger. Elle sera suivie de l'implantation de Cegos en Italie en 1959 puis au Portugal en 1962.



1926-1958

L'esprit pionnier au service des compétences

En 1926, la CGOST (Commission Générale de l'Organisation Scientifique du Travail) est créée au sein de la Confédération patronale, fondée aux lendemains de la guerre. Sa mission : diffuser les idées et les méthodes de l'Organisation Scientifique du Travail. Son secrétaire général est un jeune polytechnicien, Jean Milhaud. Celui-ci s'attelle à donner vie à ce laboratoire de recherche d'un nouveau genre, à la croisée des chemins politiques, patronaux, industriels et internationaux. En 1936, la CGOST devient Cegos.



1958-2000

Depuis 2000



Un partenaire Learning & Development global et digital

Le Groupe Cegos est aujourd'hui un leader international du Learning & Development. Doté d'une nouvelle Gouvernance depuis 2014, le Groupe est aux avant-postes de la consolidation du marché de la formation :

- Création de Cegos Asie-Pacifique à Singapour en 2012,
- Rachat d'Integrata, numéro un du marché allemand en 2014,
- Ouverture d'une plateforme régionale au Chili en 2015,
- Acquisition du Groupe Cimes, leader français de l'externalisation de la gestion de la formation, en 2017,
- Acquisition de Crescimentum, n°1 des formations au leadership au Brésil en 2020,
- Acquisition de Posiciona, acteur majeur des formations Ventes au Brésil en 2021.

Parallèlement, le Groupe Cegos a également opéré sa propre transformation digitale. Désormais, 95% de son offre de formation au catalogue est disponible en présentiel et en distanciel. Sa plateforme LMS LearningHub@Cegos agrège aujourd'hui plus de 500 000 utilisateurs, qui y suivent leurs parcours de formation.

Exercer notre mission de manière durable et responsable

Former et accompagner les individus et les organisations pour répondre à leurs enjeux de développement : notre mission dépasse le simple cadre économique. En aidant nos clients à révéler le meilleur d'eux-mêmes, nous contribuons à rendre le monde professionnel meilleur.

Face aux transformations profondes qui bouleversent nos sociétés, la promesse que nous faisons à nos clients, qu'ils soient donneurs d'ordre ou stagiaires, est plus que jamais d'actualité : nous nous engageons à **transformer les compétences en performance**.

Leader international du Learning & Development, **le Groupe Cegos s'est engagé sur la voie de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** pour faire vivre cette promesse et continuer d'**exercer cette mission de manière durable et responsable, pour nous-mêmes comme pour nos parties prenantes**.

Nos équipes sont rassemblées autour de trois valeurs :

L'Engagement

C'est exercer son métier avec passion et exigence pour apporter sans cesse une véritable valeur ajoutée à nos clients.
C'est agir de manière responsable et en toute transparence pour entretenir la confiance.

L'Agilité

C'est être sans cesse curieux et ouvert pour innover.
C'est savoir écouter et s'adapter à chaque situation pour proposer la juste solution.

Le Partage

C'est travailler dans le respect et la confiance pour favoriser la co-production et la qualité de nos prestations.
C'est être solidaire et généreux pour partager sans réserve tous nos savoirs et toutes nos compétences.

***Acteur engagé et leader du secteur,
Cegos est membre de la Fédération
Les acteurs de la compétence et du Syntec***

Le Groupe Cegos obtient la médaille de Bronze Ecovadis



EcoVadis, référence mondiale de la notation RSE, a attribué en septembre 2025 la **médaille de bronze** au Groupe Cegos, avec un score de **62/100**, plaçant notre organisation parmi les **35 % les mieux notées**.

Après un score de 57/100 en 2024, cette progression reflète l'engagement de toutes nos équipes et la mise en œuvre de nos **4 axes et 13 engagements RSE** (Environnement, Employeur, Sociétal, Clients). Cette distinction renforce notre crédibilité auprès de nos clients, partenaires et parties prenantes, et illustre notre capacité à améliorer en continu nos pratiques.

Achats responsables et engagements éthiques

En 2025, le Groupe Cegos a publié son code de conduite partenaires, diffusé dans l'ensemble des entités du groupe à l'international. Ce document renforce l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus de sélection, de contractualisation et de pilotage des fournisseurs. Il valorise des pratiques adaptées aux réalités de nos partenaires -qu'ils soient prestataires indépendants ou entreprises structurées- en favorisant la proximité géographique, la dématérialisation des échanges, la mobilité durable, l'inclusion, l'éthique ainsi que la transparence dans la relation commerciale.

Ce code de conduite est destiné à l'ensemble de nos partenaires (distributeurs, fournisseurs, sous-traitants, prestataires), et formalise nos engagements en matière de respect des droits humains, de lutte contre la corruption et le blanchiment, de promotion de la concurrence loyale, de responsabilité environnementale, ainsi que de protection des données et de la propriété intellectuelle.

Par cette démarche, le Groupe Cegos affirme sa volonté de maintenir des standards éthiques élevés, d'encourager ses partenaires à s'engager dans une dynamique de progrès continu, et de construire une chaîne de valeur responsable. Un dispositif de gouvernance opérationnelle et des indicateurs de suivi permettent d'assurer le déploiement effectif de ces engagements.

Ce code de conduite partenaires est disponible sur simple demande à l'adresse : cegos-csr-rse@cegos.fr. Cegos est également signataire de la Charte Relations fournisseurs et achats responsables pilotée par le Médiateur des entreprises → [Charte Relations fournisseurs et achats responsables](#).

Cegos est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Cegos signe le Global Compact en février 2022 et s'engage à en respecter les Dix Principes



Relais local officiel du Global Compact des Nations Unies, le Global Compact France rassemble plus de 1 500 entreprises et organisations à but non lucratif autour d'enjeux liés à la RSE et au développement durable. Le Global Compact France offre à ses membres un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de Dix principes à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Il est également mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de développement durable par le monde économique français.

C'est dans cette optique d'agir et de faire face aux enjeux de demain que nous contribuons aux objectifs de développement durable.

Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par les Nations Unies afin de répondre aux grands défis mondiaux. Ils regroupent 17 objectifs universels destinés à éliminer la pauvreté, protéger la planète et favoriser une prospérité partagée d'ici à 2030. Chaque objectif est décliné en cibles précises, et leur réalisation repose sur une mobilisation collective à l'échelle mondiale.

Dans ce cadre, Cegos s'engage activement en contribuant à 13 de ces 17 ODD.

Le tableau ci-après met en lumière les correspondances entre certaines de nos actions concrètes, les principes du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) auxquels nous adhérons, et les ODD auxquels elles répondent.

ODD	Principe du Global Compact	Nos actions
 <p>1 ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ</p>	Droits humains	Accès à la formation étendu à l'échelle mondiale
		Soutien apporté aux populations en situation précaire
 <p>3 ACCÈS À LA SANTÉ</p>	Droits humains	Dispositifs mis en place pour la santé et la sécurité des collaborateurs
 <p>4 ACCÈS À UNE EDUCATION DE QUALITÉ</p>	Droits humains	Développement des compétences des clients, partenaires et salariés
		Sensibilisation des collaborateurs au développement durable
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	Droits humains	Égalité professionnelle garantie au sein du Groupe
 <p>7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	Environnement	Part croissante d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique
 <p>8 ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS</p>	Droits humains	Amélioration des conditions de travail pour les collaborateurs
		Renforcement des compétences des parties prenantes

ODD	Principe du Global Compact	Nos actions
 <p>RÉDUCTION DES INÉGALITÉS</p>	Droits humains	<p>Lutte contre toutes les formes de discrimination à tous les niveaux</p> <p>Promotion active de la diversité et de l'inclusion</p> <p>Déploiement de programmes avec les communautés locales</p> <p>Intégration du dialogue social dans la gouvernance</p>
 <p>VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	Environnement	Adoption d'une charte de déplacements professionnels responsables
 <p>CONSOMMATION RESPONSABLE</p>	Droits humains	Sensibilisation des collaborateurs au développement durable
 <p>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>	Environnement	Réduction de l'empreinte environnementale sur l'ensemble des scopes d'émissions
 <p>PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRES</p>	Environnement	<p>Participation à des actions de reforestation</p> <p>Soutien à la préservation des écosystèmes</p>
 <p>JUSTICE ET PAIX</p>	Lutte contre la corruption	Mise en œuvre d'un dispositif éthique structuré encadrant la conduite des affaires
 <p>PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX</p>	Normes internationales du travail	Partenariats durables avec des ONG et associations

Une démarche RSE structurée autour de 4 axes et 13 engagements

Une démarche transversale et participative qui s'inscrit dans une volonté stratégique

Au tournant des années 2000, Cegos a commencé à déployer des actions en faveur du développement durable et à s'engager dans le mécénat, sans que ces actions ne soient formalisées dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises en tant que telle.

Depuis septembre 2021, Cegos a choisi de faire de la RSE l'une des trois priorités stratégiques du Groupe. Cette priorité stratégique s'articule autour de deux grands objectifs :

- Construire notre propre politique RSE-Développement durable afin de nous positionner et d'agir comme un Groupe responsable ;
- Intégrer les enjeux et compétences liées à la RSE et au Développement Durable dans notre offre afin d'accompagner nos clients sur cette voie.

La formalisation et le déploiement de cette démarche RSE à part entière a été confiée à la Direction Qualité et RSE. Une enquête qualitative a d'abord été lancée auprès de nos salariés – premiers acteurs et ambassadeurs de nos engagements - afin de mieux cerner leurs attentes et de recueillir leurs idées en matière de RSE pour Cegos. 75% des salariés ont répondu à cette enquête et grâce à leurs nombreux retours, nous avons construit notre démarche RSE autour de 4 axes, assortis de 13 engagements.

Périmètre d'application de la démarche RSE

La démarche RSE implique l'ensemble du groupe Cegos ainsi que toutes ses entités constitutives. Ce rapport RSE expose les engagements, les actions et les indicateurs mis en œuvre à l'échelle du groupe. Pour chaque thématique, un focus particulier a été réalisé sur l'entité « Cegos SA », pionnière du groupe en matière de RSE, et donc plus avancée dans cette démarche.



Une gouvernance RSE pilotée par la Direction Qualité et RSE

La démarche RSE de Cegos s'appuie sur une gouvernance solide, participative et alignée sur la stratégie du Groupe, articulée autour de quatre axes : Environnement, Employeur, Sociétal et Clients.

Pilotage stratégique : une coordination portée par la Direction Qualité & RSE

La gouvernance RSE est placée sous la responsabilité de la Direction Qualité et RSE. Elle pilote l'ensemble des chantiers RSE en lien avec les référentiels ISO, les audits internes/externes, les revues de Direction Qualité & RSE, et les exigences du reporting CSRD.



Gouvernance RSE

Pilotage stratégique

- Revue direction RSE annuel
- 3 réunions / an avec toutes les entités du Groupe
- 11 rdv mensuel avec le Président du Directoire

Réseau d'ambassadeurs

- Un réseau de 30 ambassadeurs (toutes entités) : 12 réunions / an (France + international)
- Responsabilités : porter les actions dans les activités, sensibiliser les équipes et faire remonter les bonnes pratiques.

Sensibilisation et engagement

- Sensibilisation et formation RSE salariés et sous-traitants.

Reporting et indicateurs

- Reporting 1 fois / an
- A venir : rapport de durabilité (CSRD)

Une fois par an, une revue de direction RSE est organisée avec le Directoire, permettant de faire le point sur les résultats, les risques/opportunités, les actions en cours et les priorités.

Tous les mois, un point d'avancement est réalisé entre la Direction Qualité et RSE et le Président du Directoire du Groupe Cegos.

Trois fois par an, la Direction Qualité et RSE intervient en Comité Groupe, qui réunit les dirigeants de chacune des entités du Groupe Cegos, pour partager les avancées, homogénéiser les pratiques et renforcer l'alignement stratégique des actions RSE à l'échelle internationale.

Un réseau de relais internes et une dynamique participative

Un réseau de 30 Ambassadeurs RSE volontaires (France et International) porte les actions dans les services, sensibilise les équipes et fait remonter les bonnes pratiques.

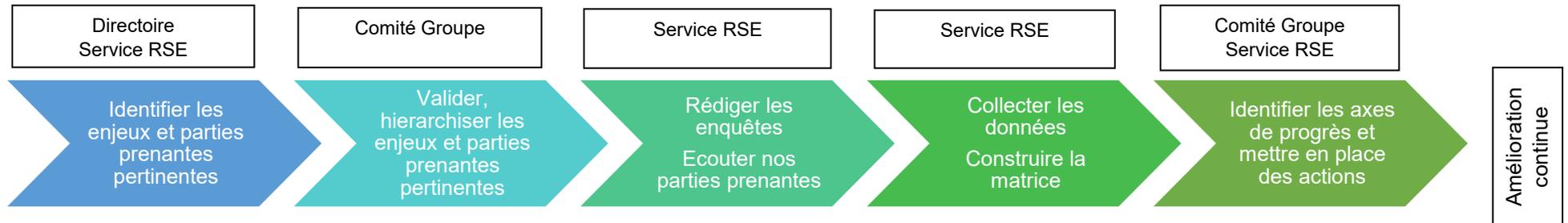
Des ateliers internes de sensibilisation sont organisés pour favoriser l'appropriation des enjeux RSE par tous les collaborateurs, avec un espace collaboratif dédié.

Suivi, transparence et reporting

Un reporting RSE annuel structuré est produit, croisant indicateurs, engagements et réalisations. Il contribue à rendre visible l'impact de la démarche, à nourrir les obligations réglementaires et à structurer la communication externe.

Matrice de matérialité simple

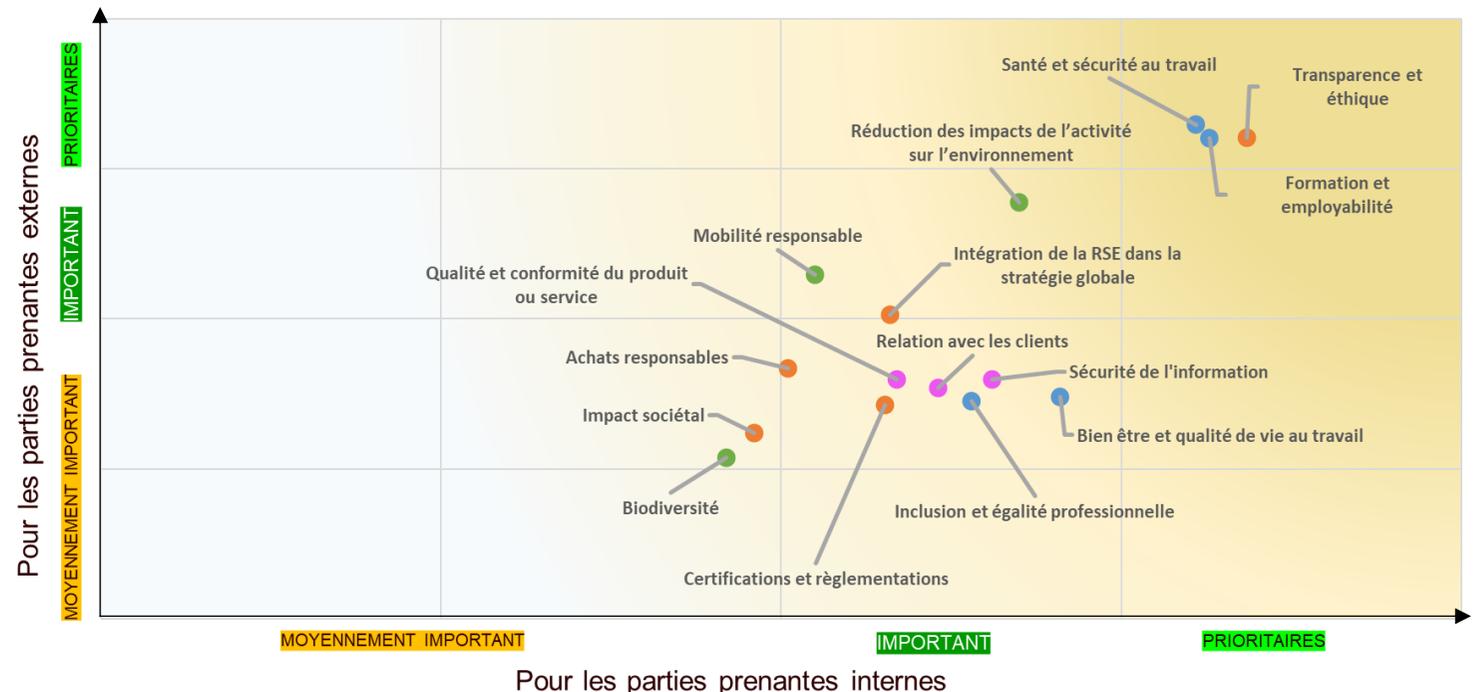
En 2023, pour répondre à notre mission et dans une démarche d'amélioration continue, **nous avons construit notre première matrice de matérialité afin de hiérarchiser nos enjeux RSE.** Il s'agit aussi de nous assurer de notre compréhension des attentes de nos parties prenantes internes et externes dans le but de mieux orienter notre démarche RSE. La conception de notre matrice de matérialité s'appuie sur une méthodologie rigoureuse en 5 étapes :



Plus de 300 parties prenantes internes et externes au Groupe Cegos ont été interrogées sur l'importance de nos enjeux selon elles.

Ces enjeux ont ensuite été placés sur notre matrice, qui nous permet de contribuer significativement aux réflexions stratégiques de la démarche RSE du Groupe Cegos. Elle nous permet de nous assurer que nous sommes alignés avec les attentes de nos parties prenantes ainsi que la priorisation des enjeux matériel à moyen terme.

Matrice de matérialité du Groupe Cegos



Légende : ● Environnement ● Employeur ● Sociétal ● Clients

Matrice de double matérialité

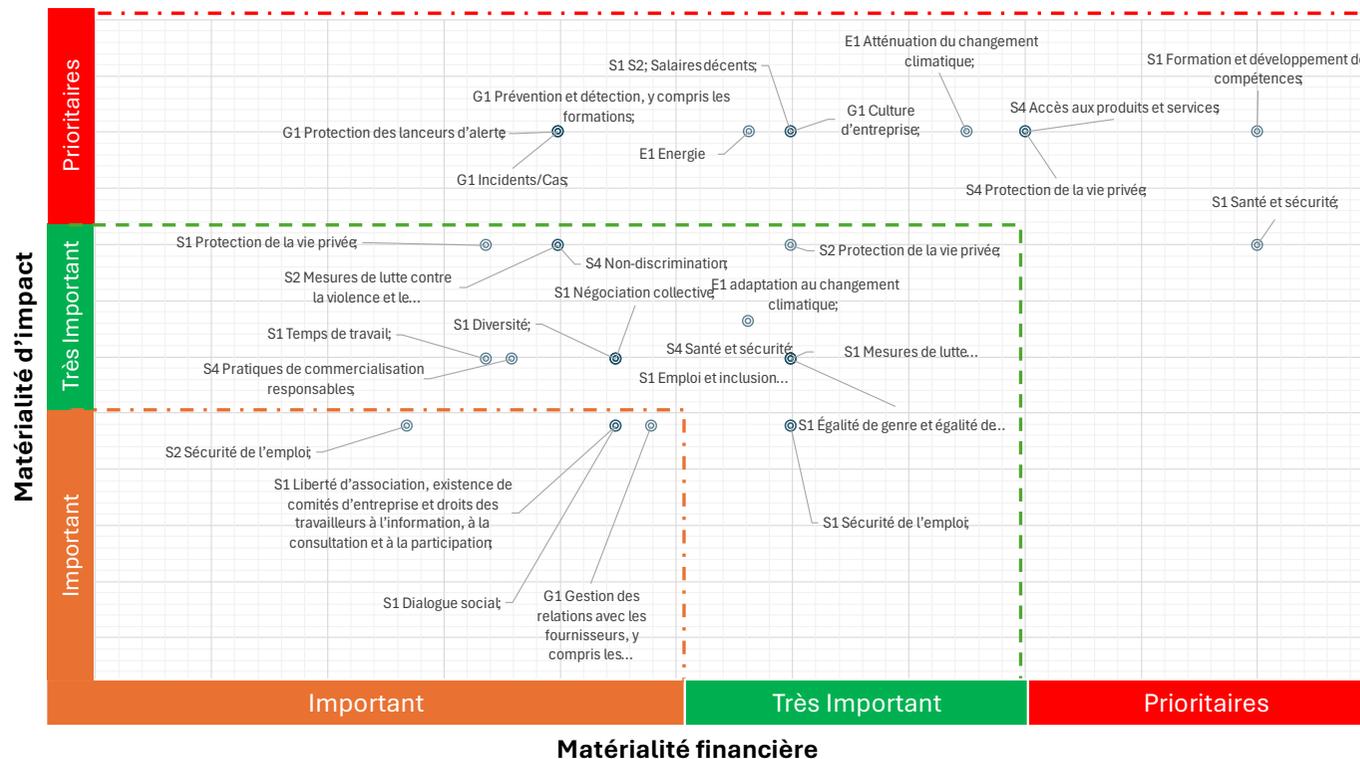
Notre démarche de double matérialité

En 2025 et dans le cadre de notre mise en conformité avec la CSRD, nous avons réalisé une analyse de double matérialité selon les lignes directrices de l'EFRAG.

Cette démarche croise :

- La matérialité d'impact : effets significatifs de nos activités sur l'environnement et la société ;
- La matérialité financière : risques et opportunités susceptibles d'affecter notre performance à moyen et long terme.

Les enjeux ont été identifiés à partir des normes ESRS, analysés via des ateliers internes et consultations des parties prenantes, puis cotés selon des critères de gravité, d'ampleur et de probabilité. Les résultats sont consolidés dans une matrice validée par la direction, qui est intégrée à notre stratégie RSE et prochainement à notre reporting de durabilité CSRD.





Cegos a mis en place un certain nombre de pratiques à l'intérieur de l'entreprise comme pour ses clients, qui visent à diminuer l'impact de son activité sur l'environnement, en termes de consommation de ressources notamment.



AXE ENVIRONNEMENT

Agir pour le climat et la transition écologique et numérique

Diminuer notre empreinte environnementale

Vers une consommation plus respectueuse de l'environnement

Mesurer notre empreinte carbone

Depuis 2023, nous mesurons notre empreinte carbone en réalisant un Bilan de Gaz à Effet de Serre, et ce tous les deux ans. Les méthodologies utilisées pour réaliser notre BEGES (Bilan Emission Gaz à Effet de Serre) 2023 sont la méthode GHG Protocol ainsi que la méthode Bilan Carbone® développée par l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie) qui est l'administration française en charge de la gestion de l'environnement et de l'efficacité énergétique.

Emissions de Cegos en tCO ₂ e	2023	2025
Scope 1 - Émissions directes de GES	306,5 tCO ₂ e	Résultats 1 ^{er} quadrimestre 2026
Scope 2 - Émissions indirectes associées à l'énergie	283 tCO ₂ e	
Scope 3 - Autres émissions indirectes	7759,8 tCO ₂ e	

Engagements et méthodologie :

Le Groupe Cegos s'engage dans une démarche structurée de réduction de son empreinte carbone, reposant sur une traçabilité rigoureuse des émissions et des actions concrètes.

Les émissions de gaz à effet de serre sont suivies au moyen de l'outil Sami, permettant une transparence complète des données.

Le Groupe Cegos a calculé l'intensité carbone selon deux indicateurs :

- 2,4 tonnes de CO₂e par équivalent temps plein (ETP), dite intensité collaborateur
- 24 kg de CO₂e par millier d'euros de chiffre d'affaires, dite intensité économique.

Un plan de réduction des émissions a été mis en place, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris. Dans ce cadre, une réduction de 25 % des émissions du Scope 3 a été obtenue entre 2021 et 2023.

Actions mises en œuvre

Plusieurs leviers opérationnels ont été activés pour contribuer à la baisse des émissions :

- Une politique de mobilité durable, incluant la mise en place du forfait mobilité et la réduction des déplacements professionnels.
- La digitalisation des formations, permettant de limiter les trajets liés aux sessions présentielles.
- L'optimisation des bâtiments, à travers des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction de la consommation électrique.
- Une politique de localisation des formateurs, favorisant l'affectation de ressources au plus proche des lieux de formation pour limiter les déplacements.

9 entités du Groupe Cegos ont réalisé leur propre bilan carbone afin de suivre l'analyse détaillée de leurs émissions et mettre en place le plan d'action approprié à leur structure. En 2025, l'intégralité des entités du Groupe Cegos réaliseront leur BEGES sur les 3 scopes, assurant une couverture complète.

Bilan Carbone Cegos

Emissions 2023 en tCO2e	Groupe	Cegos SA	Cegoc	Cegos Espana	Cegos Italia	Crescimentum	Groupe Cimes	Ib Cegos	Integrata Cegos	Nextgroup
Scope 1	306,5	116,5	3,7	26,1	16,8	5,8	9,9	67,5	38,8	21,7
Scope 2	283	55	8,5	14,6	19,3	2,8	2,8	13,4	157,5	9,2
Scope 3	7759,8	2908,6	447,6	459,3	417,5	556,4	415,3	1097,6	927,5	532,3
Bilan total	8349	3080	460	500	454	565	428	1178	1124	563

Calculatrice carbone

En 2022, nous avons avec notre partenaire Sami réalisé une étude comparative des émissions de CO₂e liées à nos formations en présentiel et à distance auprès de 100 885 apprenants. Nous avons ainsi pu déterminer qu'en moyenne, une formation de 7 heures en présentiel représente 12,42 kgCO₂e par participant, contre 0,8 kg CO₂e par participant pour une formation à distance. Les formations à distance génèrent donc 15 fois moins d'émissions que les formations en présentiel.

Pour éclairer et guider nos clients sur ces impacts, nous avons conçu en collaboration avec Greenly un calculateur d'empreinte carbone. Cet outil simple et rapide permet d'évaluer l'impact environnemental d'une formation, en présentiel comme à distance. Il permet de faire un choix éclairé et d'agir pour réduire son empreinte carbone.

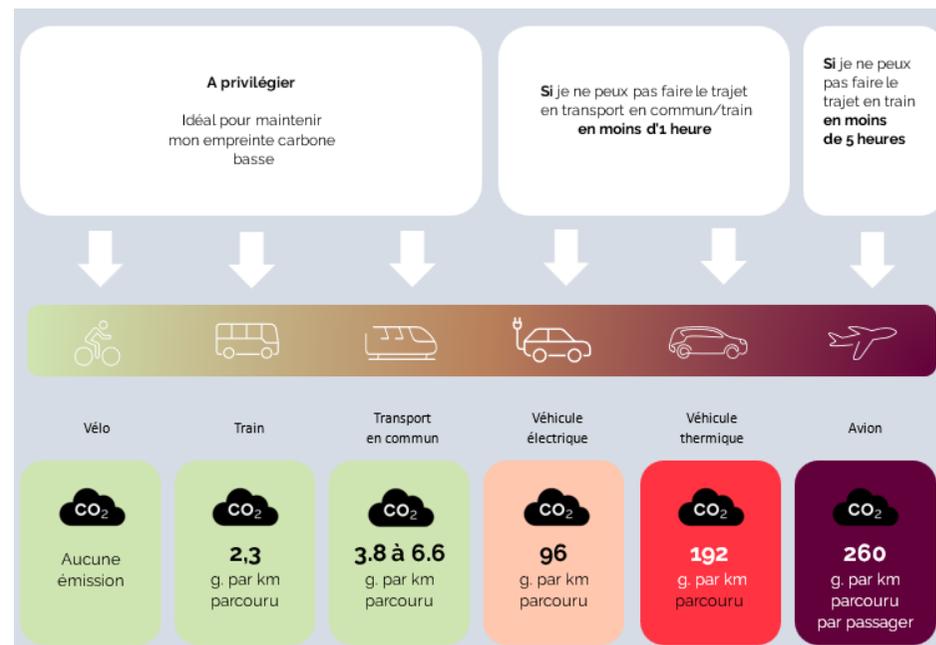
Cette calculatrice est à retrouver ici : [Calculatrice Carbone](#).

Transports : évaluer nos émissions de CO₂

Soucieuse de son impact sur l'environnement et la société, Le Groupe Cegos s'engage à diminuer son empreinte environnementale en se focalisant en partie sur les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

C'est pourquoi, nous avons rédigé une **charte dans laquelle nous nous engageons à mettre en œuvre des actions visant à réduire l'impact environnemental de nos déplacements.**

Un déplacement professionnel étant un déplacement réalisé pour exercer son activité hors du lieu de travail habituel et exclue les trajets entre le domicile et le lieu de travail, et vice versa.



Les objectifs de cette charte sont de :

1. Mieux orienter les déplacements professionnels
2. Favoriser l'usage de modes de transport moins émissifs
3. Réduire notre impact environnemental

Cette charte est disponible sur demande à l'adresse suivante : cegos-csr-rse@cegos.fr

Préserver notre planète par la reforestation

Une contribution active du Groupe Cegos depuis 2022



Conscients de notre capacité à contribuer à une cause environnementale, nous avons depuis 2022 déployé plusieurs programmes de reforestation en partenariat avec Reforest'Action. Ces projets visent à maintenir des puits de carbone, restaurer des écosystèmes dégradés et préserver la biodiversité, en France et à l'international. [Pour en savoir plus](#)

Nos actions concrètes :

- **2025 :**
 - Projet de régénération naturelle assistée à Fox-Amphoux (Var), à proximité de Toulon, Marseille et Aix-en-Provence.
 - Projet de plantation d'arbres à Odemira, au sud du Portugal.
- **2024 :**
 - Plantation de 4 216 arbres pour restaurer la forêt amazonienne au sud-ouest du Brésil.
- **2023 :**
 - Plantation de 2 000 arbres à Counozouls (Occitanie) pour diversifier un taillis de hêtres et favoriser la résilience forestière.
- **2022 :**
 - Plantation de 1 700 arbres en Amazonie pour lutter contre la déforestation, restaurer les sols, protéger la biodiversité et soutenir le développement économique local.
 - Plantation de 2 110 arbres en France pour réhabiliter des parcelles forestières dégradées par des catastrophes naturelles, des incendies ou des maladies.
 - Plantation de 1 700 arbres à Chanteloup pour restaurer d'anciennes terres agricoles et favoriser la biodiversité.

Un impact positif mesurable

Grâce à ces projets, le Groupe Cegos a permis la plantation et à la préservation de 16 011 arbres, représentant :

- 2 402 tonnes équivalent CO₂ séquestrées sur 30 ans
- 48 033 abris pour animaux
- 64 044 mois d'oxygène générés
- 16 011 heures de travail créées pour les communautés locales

Nos indicateurs de suivi Axe Environnement

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Emissions de GES	Emissions brutes de GES du Scope 1 en tCO2e	/	306,5	/
Emissions de GES	Emissions brutes de GES du Scope 2 en tCO2e	/	283	/
Emissions de GES	Emissions brutes de GES du Scope 3 en tCO2e	/	7759,8	/
Emissions de GES	Total des émissions brutes de GES du Scope 3 en amont	/	6285,4	/
Emissions de GES	Total des émissions brutes de GES du Scope 3 en aval	/	1474,45	/
Bâtiments	Consommation d'électricité en MWh	2424,8	2152,7	1994,2
Bâtiments	Consommation totale d'énergie renouvelable en MWh	229	209,2	214,3
Bâtiments	Pourcentage de la consommation totale d'énergie provenant de sources renouvelables	9,44 %	9,72 %	10,75 %
Déchets	Poids total des déchets non dangereux en kg	47 310	36 901	22 279
Déchets	Poids total des déchets dangereux (batteries et toners imprimantes) en kg	33,6	35,6	19,6
Economie circulaire	Poids total de déchets valorisés	60	76	517

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Economie circulaire	Pourcentage du total des déchets produits par les opérations de l'entreprise détournés des décharges	0,13 %	3,61 %	2,3 %
Formation	Pourcentage d'employés formés à des problématiques environnementales spécifiques au cours de l'année	35 %	16 %	23 %
Promotion et services environnementaux	Nombre d'arbres plantés et préservés avec notre partenaire Reforest'Action	3 400	4 110	4 216
Promotion et services environnementaux	Nombre d'offres de formation packagées sur le sujet de l'environnement proposées à nos clients	22	35	71
Audit et certification	Pourcentage de sites opérationnels évalués sur le plan de risques environnementaux spécifiques	0	0	0
Audit et certification	Pourcentage de sites opérationnels disposant d'une certification environnementale, comme ISO 14001, EMAS ou ISO 50001	0	0	0
Emissions de GES	Annonce publique de nos objectifs	/	Non	Non
Emissions de GES	Vérification de nos émissions de GES par un tiers	/	Non	Non
Emissions de GES	Réponse au CDP – Carbon Disclosure Project	Non	Non	Non
Emissions de GES	Le rapport sur nos émissions de GES est accessible au public	/	Non	/
Emissions de GES	Communication de nos émissions de GES à nos parties prenantes internes	/	Non	/
Emissions de GES	Suivi de nos émissions de GES, avec quelques exceptions notables	/	Oui	/
Emissions de GES	Surveillance des émissions de GES pertinentes pour notre périmètre entier	/	Non	/
Emissions de GES	Bilan carbone conforme au protocole des GES (GHG Protocol) ou à d'autres normes de comptabilisation des GES	/	Oui	/
Emissions de GES	Réduction des émissions de GES intégrée à la structure de gestion	/	Non	Non

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Emissions de GES	La rémunération de notre équipe de direction est liée à notre progression quant à la réalisation de nos objectifs de réduction des GES	/	Non	Non
Emissions de GES	Nos sites opérationnels disposent d'une équipe de gestion dédiée à la réduction des émissions de GES	/	Oui	Oui
Emissions de GES	Nos sites opérationnels disposent budget consacré à la gestion des GES	/	Non	Non
Emissions de GES	Plan d'action assorti de délais pour réduire nos émissions du scope 3	/	Non	Oui
Bâtiments	Plan d'action assorti de délais pour réduire notre consommation d'énergie ou accroître notre utilisation d'énergies renouvelables.	/	Non	Oui
Emissions de GES	Engagement ou approbation de nos objectifs auprès de l'Initiative SBT	/	Non	Non
Emissions de GES	Objectif de réduction d'intensité économique	/	Non	Non
Emissions de GES	Objectif de réduction en valeur absolue des émissions de scope 3	/	Non	Oui
Emissions de GES	Objectif de réduction en valeur absolue des émissions de scope 2	/	Non	Oui
Emissions de GES	Objectif de réduction en valeur absolue des émissions de scope 1	/	Non	Oui

***Bilan carbone réalisé en 2023 / Le Groupe Cegos réalise son bilan carbone tous les 2 ans.**

Focus Cegos SA

Promouvoir la mobilité durable

En 2018, nous avons mis en place un **Plan de Mobilité Durable pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle** lors des déplacements domicile-travail et professionnels. A la clé :

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre ;
- Amélioration du confort des salariés lors de leurs déplacements ;
- Participation à l'amélioration de la qualité de l'air ;
- Réduction des coûts financiers.

Depuis 2022, **Cegos SA déploie un forfait mobilité durable à destination de ses salariés**. Ce forfait à hauteur de 650 euros par salarié permet de cumuler plusieurs prises en charge : forfait RATP Navigo, aide à l'achat d'un vélo électrique, prise en charge des réparations, indemnités kilométrique...

Depuis sa mise en place, 95 salariés ont bénéficié du forfait mobilité durable pour l'achat et/ou réparation d'un vélo et/ou trottinette ou encore d'un remboursement des kilomètres réalisés à l'aide de ces mobilités douces.

Diminuer notre empreinte environnementale

Vers une consommation plus respectueuse de l'environnement

Mesurer notre empreinte carbone

Depuis 2010, nous mesurons notre empreinte carbone en réalisant un Bilan de Gaz à Effet de Serre, et ce tous les deux ans. La méthodologie utilisée pour réaliser notre BEGES 2023 est la méthode GHG Protocol ainsi que la méthode Bilan Carbone® développée par

l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie) qui est l'administration française en charge de la gestion de l'environnement et de l'efficacité énergétique. En 2023 et en comparaison avec l'année 2021, **Cegos SA** a réduit de 25% ses émissions sur le scope 3.

Emissions de Cegos SA en tCO2e	2021	2023
Scope 1 - Émissions directes de GES	134	116
Scope 2 - Émissions indirectes associées à l'énergie	38	55
Scope 3 - Autres émissions indirectes	3885	2 909

Politique de localisation de nos prestations



En 2016, Cegos SA a mis en place une politique de localisation qui consiste à réduire au maximum les déplacements de nos **intervenants externes**. Nous avons d'une part accéléré les recrutements locaux de nos intervenants externes et d'autre part, nous avons intégré ce critère dans notre plateforme de planification, afin d'affecter en priorité de façon systématique des intervenants locaux. **En 2024 nous avons réduit de 9,4 % nos déplacements au global comparé à 2022.**

Transports : évaluer nos émissions de CO2

En 2024, nous avons émis :

- **2,8 tonnes de CO2e pour les déplacements en train contre 1,5 tonne en 2023**
- **152 tonnes de CO2e pour les transports aériens contre 171 tonnes en 2023**

L'augmentation majeure concernant les transports aériens est dû à des déplacements intercontinentaux ponctuels entre nos entités.

Identifier les gisements d'économie d'énergie via un audit énergétique



Depuis 2016, nous réalisons tous les 4 ans un audit énergétique conformément à la norme NF EN 16247. Ces audits, fondés sur l'analyse des données de consommation et des équipements (chauffage, isolation, ventilation, éclairage...), permettent d'identifier les gisements d'économies d'énergie et de construire un programme de travaux chiffré (investissements et gains attendus). En 2025, cette démarche a été renouvelée avec Greenation sur nos sites d'Issy-les-Moulineaux, Lyon et Paris 20e. Bien que Cegos soit locataire, ces diagnostics renforcent notre dialogue

avec les bailleurs, ont déjà permis d'optimiser nos usages et serviront de socle à l'élaboration de notre plan de sobriété énergétique pour les quatre prochaines années.

Numérique responsable et sobriété digitale : vers une digitalisation éthique et durable

Depuis plusieurs années, Cegos SA mène une stratégie structurée en faveur d'un numérique plus responsable, tant sur le plan environnemental que sociétal. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement global pour la transition écologique et numérique, et repose sur trois piliers : dématérialisation des services, éco-conception des contenus, et infrastructures bas-carbone.

En avril 2024, Cegos SA a signé la [charte du Numérique Responsable](#).



Cette charte représente un engagement de notre part envers des pratiques numériques plus durables, inclusives et éthiques. Ce document résume nos engagements en matière de numérique, que ce soit dans notre utilisation des outils numériques, notre accessibilité à tous, notre éthique dans le traitement des données, notre résilience face aux défis numériques et notre volonté de favoriser l'émergence de nouvelles valeurs et comportements.

Ordinateurs portables certifiés "CarbonNeutral®"

Dans le cadre de sa politique de numérique responsable et de décarbonation progressive de ses actifs IT, **Cegos SA équipe ses collaborateurs d'ordinateurs portables à empreinte carbone neutre.**

En 2023, 650 ordinateurs Dell Latitude 7430 ont été acquis, pour lesquels une certification CarbonNeutral® "cradle-to-grave" a été délivrée à Cegos par l'organisme Climate Impact Partners. Cette certification couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements (production, transport, utilisation, fin de vie), soit un total de 224 tCO₂e compensées par des projets conformes aux standards ICROA (International Carbon Reduction and Offset Alliance), dont :

- Acre Amazonian REDD+ Portfolio (Brésil)
- Delhi Electric Rail Systems (Inde)
- Renewable Energy Portfolio (projets globaux)

Certificat n° CN20230311312 – Délivré par Climate Impact Partners

Chaque unité est estimée à 0,345 tCO₂e, soit environ 345 kg CO₂e par ordinateur portable

Économie circulaire et matériel revalorisé



En 2024, nous avons revalorisé 40 équipements numériques avec l'entreprise [Revalo](#), représentant une économie totale de 14,1 tonnes de CO₂e – soit l'équivalent de près de 8 allers-retours Paris – New York en avion. La majorité des gains proviennent du réemploi de PC portables et tout-en-un, évitant la fabrication de matériel neuf, principal facteur d'impact carbone du numérique. Cela représente également 192 kg de matériel détournés des décharges.

Une digitalisation massive et éco-efficente

Cegos SA a réduit de 97 % son usage du papier grâce à une vaste campagne de dématérialisation des flux d'information. Les supports de formation sont aujourd'hui pensés pour être interactifs (liens, vidéos, podcasts...) et facilement actualisables, ce qui permet également une forte diminution des transports logistiques associés au matériel pédagogique.

Notre plateforme LMS LearningHub@Cegos donne un accès en ligne centralisé à l'ensemble des documents pédagogiques, administratifs et d'évaluation pour tous les utilisateurs : apprenants, formateurs, commanditaires.

Une éco-conception sobre, inclusive et éthique

- Sobriété numérique : réduction de la taille des fichiers, simplification des contenus, limitation des ressources énergivores.
- Accessibilité universelle : nos supports s'adaptent aux besoins des personnes en situation de handicap. Nos plateformes respectent les standards WCAG et une feuille de route vers la conformité RGAA est en cours de déploiement.
- Intelligence Artificielle responsable : Cegos a adopté un code de conduite IA assurant un usage éthique, transparent et raisonné de l'IA dans la conception pédagogique.

Tri et gestion des déchets

Nous mettons également en œuvre une politique de tri rigoureuse sur nos sites. À Issy-les-Moulineaux, en 2024, 2 036 kg de papiers et 1 827 kg d'ordures non recyclables ont été collectés et suivis mensuellement. À Lyon, 885 kg de déchets triés ont été récupérés dans l'année, soit 54 % du total des déchets produits sur le site. Cette démarche participe à la réduction de notre empreinte environnementale et à la maîtrise de nos flux de déchets.

Réduire notre consommation de papier et de carton



Les salariés ont été incités à diminuer fortement leur consommation personnelle de papier. Nous avons mis en place depuis 5 ans avec notre partenaire Xerox, une impression automatique noir et blanc, recto-verso, ainsi qu'un code personnel pour récupérer nos impressions.

Ces actions ont permis de diminuer drastiquement la consommation de papier par individu : 29 kg en 2019, 10kg en 2020 et 8 kg en 2022, 4 kg en 2023 et 2,5 kg en 2024.

En novembre 2023, nous avons fait don de plus de 6 tonnes de papier à Veolia, comprenant des catalogues et du papier restant dans nos locaux. Veolia, leader mondial dans la gestion des ressources, s'engage à recycler ce papier de manière éco-responsable. Leur expertise permet de transformer ces matériaux en nouveaux produits, réduisant ainsi notre impact environnemental et participant à l'économie circulaire.

Depuis juillet 2024, Cegos SA est équipée de poubelles de tri, et suit la quantité de déchets produites dans nos locaux et centres de formations chaque mois. En 2024, Cegos SA a produit 6,8 tonnes de déchets, dont 4,5 tonnes de papiers et emballages. Notre objectif est de réduire notre production annuelle de déchets de 800 kg en 2025.

Nos 5 engagements :

1. **Environnement** : S'engager à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommation
2. **Accessibilité** : S'engager à développer des services numériques accessibles à toutes et tous, inclusifs et durables
3. **Éthique** : S'engager pour des pratiques numériques éthiques et responsables
4. **Résilience** : S'engager vers un numérique responsable, indispensable pour assurer la résilience des organisations
5. **Valeurs** : S'engager à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeur

Hébergement souverain et bas-carbone



Nos données sont hébergées dans les datacenters Etix Everywhere, acteur français engagé dans la neutralité carbone d'ici 2030, membre du *Climate Neutral Data Centre Pact*. Ces infrastructures utilisent des énergies renouvelables, valorisent la chaleur fatale, déploient des panneaux photovoltaïques, et affichent un excellent indice de performance énergétique (PUE cible 1,3). En 2023, les datacenters Etix ont permis d'éviter 388 tonnes de CO₂e, soit l'équivalent de 1 730 voitures retirées de la circulation.

S'engager dans une démarche de sobriété énergétique

Membre de « [Les entreprises s'engagent](#) », Cegos SA s'engage depuis 2022 dans une démarche de sobriété énergétique avec comme premier objectif de réduire nos consommations de 10% entre 2019 et 2024. Pour ce faire, Cegos s'est engagé avec l'Etat à :

- Lutter contre le gaspillage énergétique ;
- Favoriser l'efficacité énergétique ;
- Favoriser la mobilité durable ;
- Déployer une animation partagée de la démarche au sein de l'entreprise.

Nous avons atteint notre objectif de réduction avec succès : **nous avons réduit en 2024 nos consommations électriques de 24 % par rapport à 2022, et de 34% par rapport à 2019 !**

Nous avons mis en place depuis avril 2025, un second **plan de sobriété énergétique** autour de ces 4 axes. Notre objectif est de continuer encore à réduire nos consommations de 10 % d'ici 2028.

Ce plan s'appuie sur les résultats de l'audit énergétique que nous avons réalisé en octobre 2024 et répond aux axes définis précédemment avec l'Etat et présente des actions telles que : la réduction des températures dans les locaux, l'extinction de l'éclairage des bâtiments et écrans, le suivi de nos consommations électriques... Par ailleurs, un référent « Sobriété énergétique » a été nommé pour suivre l'efficacité de ces actions.

Nos indicateurs de suivi Axe Environnement – Cegos SA

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Bâtiments	Consommation d'électricité (MWh)	1325	1 133	1 001
Bâtiments	Emissions liées aux hôtels en tCO2e	2,1	5,4	11,1
Déplacements	Nombre de voitures hybrides et électriques de la flotte	16	19	19
Déplacements	Emissions liées aux déplacements professionnels en train en tCO2e	4,8	1,5	2,8
Déplacements	Emissions liées aux déplacements professionnels en avion en tCO2e	109	171	151,8
Déplacements	Emissions liées aux déplacements professionnels en taxi en tCO2e	0,3	0,3	0,23
Déplacements	Nombre de sessions à distance	5 987	5 655	6 946
Déplacements	Nombre de stagiaires à distance	45 255	41 434	57 099
Emissions de GES	Emissions du scope 3 en tCO2e	/	2 909	/
Emissions de GES	Le rapport sur nos émissions de GES est accessible au public	Oui	Oui	Oui
Ressources	Consommation de papier en tonnes	3,3	1,743	1,178
Ressources	Consommation de papier en kg par collaborateur	8	4	2,5

AXE EMPLOYEUR

Développer la culture RSE et favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs



Dialogue social, santé au travail, conditions de travail, accompagnement des collaborateurs dans leur quotidien professionnel, inclusion et diversité... : Le Groupe Cegos déploie une palette d'actions afin de favoriser le bien-être et l'engagement de ses collaborateurs.



Sensibiliser à la RSE tous les salariés du Groupe

En complément du développement des compétences spécifiques aux enjeux RSE de nos collaborateurs, nous sensibilisons nos équipes tout au long de l'année via des news internes (forfait mobilité durable, partenariat bénévolat de compétences, actions menées dans le cadre de notre politique de mécénat) avec un temps fort lors de la semaine du développement durable. A cette occasion, des informations quotidiennes sont diffusées aux équipes, et des ateliers de sensibilisation leur sont proposés.

Atelier Biais cognitifs



En septembre 2024, un atelier « Biais cognitifs » pour mieux comprendre les stéréotypes et modes de pensée a été réalisé à destination de 300 salariés.

Que nous en ayons conscience ou non, les biais cognitifs exercent une influence sur nos vies professionnelles, nos modes de pensée et nos interactions avec nos collègues. Ces biais, qui sont autant de raccourcis mentaux empruntés par notre cerveau pour aider à la prise de décision, peuvent aussi être vecteurs d'idées fausses, altérer notre jugement et renforcer nos stéréotypes. Les exemples sont

nombreux : préjugés sexistes, préjugés liés à l'âge, au physique, au patronyme, appréciation négative d'une personne sur la base d'un trait de personnalité ... En matière de diversité et d'inclusion, comprendre et identifier nos biais cognitifs aide à appréhender la réalité et éviter toute forme de distorsion dans nos raisonnements.

Le développement des compétences de chacune et chacun

Nous accordons la plus haute importance au développement des compétences de nos salariés, tout au long de leur collaboration avec Cegos. Leur professionnalisation est capitale pour maintenir un haut niveau de qualité et gagner la préférence de nos clients. Nous mettons en œuvre plusieurs leviers pour garantir le maintien de leurs compétences, en adéquation avec l'évolution de notre métier et les attentes de nos clients. Il s'agit notamment de **favoriser le maintien et le développement de leurs expertises** : pour cela, nous avons un processus d'évaluation et de développement des compétences réalisé tous les ans au travers de l'entretien annuel.

Ainsi, en 2024, **72,6% des collaborateurs ont fait l'objet d'évaluations de leurs performances et de leur évolution de carrière**. Tandis que **81% des collaborateurs ont bénéficié d'une formation visant à renforcer leurs compétences**.

Code de conduite et dispositif d'alerte professionnelle

La loi Sapin II crée un régime général pour la protection des lanceurs d'alerte. Elle donne notamment une définition large du lanceur d'alerte, qui hisse la France au niveau des meilleures législations mondiales en la matière.

Dans ce cadre, le groupe Cegos a mis en place une procédure d'alerte interne. Elle a pour objectif de renforcer la responsabilité éthique de Cegos et d'assurer la protection de toute personne qui signalerait de bonne foi l'existence d'éventuelles anomalies ou de dysfonctionnements graves, observés dans l'entreprise. Ce principe d'alerte éthique est encadré par la loi Sapin II du 9 décembre 2016, relative à la transparence des activités de l'entreprise, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Cette formation obligatoire sous forme de parcours en ligne intitulée « Code de Conduite : Enjeux de la prévention de la corruption et du trafic d'influence » invite les collaborateurs à prendre connaissance, comprendre et adhérer au Code de Conduite du Groupe, puis à évaluer leurs acquis. Ainsi, un code de conduite et un guide pratique « Lanceur d'alerte » sont mis à disposition de tous les collaborateurs dès leur intégration.

En 2025, nous avons réalisé un webinaire de sensibilisation sur le code de conduite, dans le cadre de la loi Sapin II, **à destination de plus de 900 salariés du groupe. 66% des collaborateurs ont été sensibilisés à cette thématique.**

Pour accéder au code de conduite du Groupe Cegos : [cliquez sur ce lien](#)

Code de conduite Intelligence Artificielle

Introduit en 2024, ce document sert de principe directeur afin de garantir un usage éthique, transparent et responsable des technologies d'intelligence artificielle dans notre organisation, notre offre de formation, nos solutions et nos services. Nous y soulignons l'engagement du Groupe Cegos en faveur de l'équité, de la responsabilité, de la confidentialité et de la sécurité de tout usage des solutions d'IA, en mettant l'accent sur la protection des données de nos parties prenantes et en garantissant que les solutions basées sur l'IA n'alimentent aucun préjugé ni inégalité.

Notre parcours de formation « Codes de Conduite » obligatoire invite l'ensemble des collaborateurs à prendre connaissance, comprendre et adhérer au Code de Conduite IA du Groupe Cegos, puis à évaluer leurs acquis. **En 2025, 454 salariés ont évalué leurs acquis et obtenu leur attestation de fin de parcours.** Pour télécharger le code de conduite, [cliquez sur ce lien](#).

Promouvoir et favoriser la diversité et l'inclusion

Promouvoir une culture inclusive, équitable et respectueuse

Au sein du Groupe Cegos, nous considérons la diversité des profils, des parcours et des expériences comme un moteur essentiel de performance, d'innovation et de cohésion sociale. Nous intégrons les principes de non-discrimination, d'égalité de traitement et d'équité dans l'ensemble de nos pratiques RH et managériales, dans le respect des cadres législatifs nationaux et des réalités locales.

En 2024, 68 % des collaborateurs du Groupe Cegos sont des femmes, mais elles restent sous-représentées aux plus hauts niveaux de décision, avec 21 % de femmes dans les fonctions de direction et 42 % au sein du conseil d'administration. L'écart salarial entre les femmes et les hommes, non ajusté, a enregistré une nette réduction entre 2022 et 2024 : il est passé de 6,7 % à 2,2 % chez Cegos SA, et de 6,5 % à 2,1 % au sein d'ib Cegos. À l'horizon 2026, une évaluation systématique de l'écart salarial sera conduite dans l'ensemble des entités du Groupe, afin de disposer d'une vision globale et de déployer les actions correctives nécessaires pour réduire les écarts éventuels de manière proactive.

Parallèlement, le Groupe Cegos poursuit ses actions en faveur de l'inclusion : 2,05 % des salariés sont issus de groupes minoritaires ou vulnérables, et 4,35 % occupent des fonctions de direction, un chiffre en progression depuis trois ans. Depuis 2016, la politique de clause sociale a permis l'intégration de 54 personnes éloignées de l'emploi, dont plus de 60 % en CDI, illustrant une dynamique d'insertion professionnelle durable.

En matière de santé au travail, le nombre de problèmes de santé liés à l'activité professionnelle est passé de 8 en 2023 à 6 en 2024, confirmant l'efficacité des mesures de prévention. Enfin, le ratio de rémunération entre les 10 % des salaires les plus élevés et les 10 % les plus faibles reste contenu à 4,12, traduisant une politique de rémunération équilibrée.

Donner la parole aux collaborateurs : un levier pour progresser ensemble

Entre mai et juillet 2024, une enquête d'engagement mobilisant 1 468 collaborateurs a été menée, avec un taux de participation de 65 %, reflet d'une forte implication collective. Cette enquête visait à mieux comprendre la motivation, la perception des enjeux RSE et le climat social au sein des entités, afin d'ajuster nos politiques et renforcer le bien-être au travail.

Les résultats ont été partagés de manière transparente et ont permis d'alimenter les feuilles de route sociales et RSE de chaque entité. Ce baromètre constitue un outil structurant de dialogue social et de pilotage managérial, en lien direct avec nos engagements RSE et qualité de vie au travail.

Nos indicateurs de suivi Axe Employeur

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Pourcentage de femmes employées dans l'ensemble de l'organisation	67 %	68 %	68 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Pourcentage de femmes au plus haut niveau de direction	33 %	0 %	0 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Pourcentage de femmes au Conseil d'administration	42 %	42 %	42 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Écart salarial de genre moyen non ajusté : Cegos SA	6,7 %	3,4 %	2,2 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Écart salarial de genre moyen non ajusté : ib Cegos	6,55 %	5,3 %	2,1 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes	Écart salarial de genre moyen non ajusté : Groupe Cimes	/	/	7,2 %
Lutte contre les discriminations : emplois des personnes en situation de handicap	Pourcentage de travailleurs issus de minorités et / ou de travailleurs vulnérables par rapport à l'ensemble de l'organisation	2,43 %	2,37 %	1,73 %
Lutte contre les discriminations : emplois des personnes en situation de handicap	Pourcentage d'employés issus de groupes minoritaires et/ou vulnérables occupant des postes de direction	0 %	3,13 %	4,35 %
Conditions et relations de travail	Nombre total d'heures travaillées par les salariés présents au 31 décembre de chaque année hors absentéisme	2 095 884,48	2 279 959	2 272 683,55
Santé et Sécurité au travail	Nombre de problèmes de santé liés au travail	9	9	7
Rémunération	Rapport des 10% des salaires les plus élevés sur les 10% des salaires les moins élevés	4,04	3,96	4,12
Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024

Santé et sécurité eu travail	Nombre moyen d'heures de formation par employé	12,1	19,4	33
Santé et sécurité eu travail	Pourcentage de sites opérationnels pour lesquels une évaluation des risques pour la santé et la sécurité des employés a été effectuée	64 %	64 %	67 %
Santé et sécurité eu travail	Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives et représentés par des représentants des employés officiellement élus	67,2 %	66 %	64,7 %
Entretien et formation	Pourcentage d'employés ayant régulièrement fait l'objet d'évaluations de leurs performances et de leur évolution de carrière	66,5 %	71 %	72,6 %
Entretien et formation	Pourcentage d'employés ayant bénéficié d'une formation visant à renforcer leurs compétences	73 %	85 %	81 %
Entretien et formation	Pourcentage d'employés formés sur la diversité au cours de l'année	1,29 %	6,3 %	21,7 %
Entretien et formation	Pourcentage d'employés formés sur la discrimination au cours de l'année	2,7 %	6,2 %	17,1 %
Entretien et formation	Pourcentage d'employés formés sur le harcèlement au cours de l'année	2,5 %	2,7 %	12,9 %
Audit et certifications	Pourcentage de sites opérationnels disposant d'une certification en matière de pratiques sociales et de droits humains, notamment : SA8000, Fair Wage Network, B Corp, GEEIS ou WBENC	0 %	0 %	0 %

Focus Cegos SA

Former et Sensibiliser à la RSE tous les salariés

Deux parcours internes de formation à la RSE :

« La RSE Cegos et moi, Saisons 1 & 2 » : deux parcours de formation obligatoires, conçus sur mesure, permettent à chaque collaborateur de s'approprier les fondamentaux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et d'en comprendre la mise en œuvre concrète au sein de Cegos.

Ces modules favorisent une montée en compétences progressive, en lien avec nos priorités stratégiques et nos engagements environnementaux, sociaux et sociétaux. Ils constituent un socle commun de connaissances pour embarquer collectivement l'ensemble des équipes dans notre trajectoire RSE.

Atelier et Fresques

L'atelier « **2 tonnes** » a également été réalisé en interne en avril 2023, réunissant 11 participants dont la direction. Ce serious game collaboratif permet de mieux comprendre son empreinte carbone et d'y associer son plan d'action personnel pour la diminuer.

Les participants ont pu explorer le futur et essayer de limiter le changement climatique en atteignant l'objectif de 2 tonnes équivalent CO₂ par an afin de respecter les engagements de l'Accord de Paris.

« **La Fresque du Marketing** » a été proposée en mai 2024 pour sensibiliser nos équipes aux enjeux du marketing responsable et durable et a réuni 30 personnes. Les trois principes clés de la Fresque du Marketing sont : sensibilisation aux défis éthiques, réflexion des solutions durables, et innovation pour intégrer ces solutions dans nos stratégies marketing.

« **La Fresque des Nouveaux Récits** », expérience collaborative et pédagogique a été partagée avec 15 salariés de nos équipes pédagogiques. Elle encourage à imaginer de nouveaux récits pour un futur désirable et compatible avec les limites planétaires. C'est un moyen ludique et puissant d'imaginer un avenir soutenable et solidaire !

En 2024, 10 salariés se sont formés à l'animation de « **La Fresque du Climat** » et nous proposons depuis cet atelier en interne. Depuis avril 2025, 61 salariés ont participé à la Fresque du Climat. La fresque est un outil de référence pour permettre de s'approprier les défis du changement climatique. L'atelier permet de réfléchir sur les causes et effets du réchauffement climatique, les conséquences associées aux perturbations du climat, comprendre la complexité et l'aspect systémique des enjeux climat, d'échanger sur les bonnes pratiques professionnelles ainsi que de trouver des leviers pour décarboner l'activité de notre entreprise.

Le parcours d'intégration

Cegos SA a mis en place pour tous les nouveaux embauchés un parcours d'intégration dans l'entreprise. Les personnes éloignées de l'emploi qui intègrent l'entreprise Cegos profitent également de ce parcours d'intégration.

Ce parcours permet aux salariés récemment embauchés de bénéficier très rapidement des éléments indispensables à une bonne intégration dans l'entreprise :

- Prise en charge par un membre de la DRH le jour de l'arrivée du salarié, avec notamment une présentation de l'entreprise et la remise du livret d'accueil « Les Premiers Pas ».
- Présentation du plan d'intégration mis en place. Il se compose de rencontres avec les interlocuteurs que le salarié, compte tenu de ses fonctions, doit connaître rapidement.
- Séminaire d'intégration, au cours duquel les participants peuvent à la fois approfondir leur connaissance de l'entreprise et se créer un réseau (parmi les intervenants et les autres participants au séminaire d'intégration).

Pendant la période d'intégration, qui comprend notamment la période d'essai, le nouvel embauché rencontre systématiquement le membre de la DRH qui l'a recruté, pour faire un point sur son intégration.

Un cadre interne structurant pour soutenir notre démarche RSE

Le **règlement intérieur de Cegos SA**, mis à jour au 1er janvier 2025, constitue un socle formel qui reflète nos engagements sociaux et éthiques en matière de responsabilité sociétale. Il intègre notamment :

- Des dispositions renforcées sur la santé et la sécurité au travail (gestes barrières, prévention des risques, SST, sécurité incendie, usage du matériel, etc.)
- Une charte d'usage numérique couvrant la sécurité des systèmes d'information, le droit à la déconnexion, la protection des données et la modération des usages
- Des articles dédiés à la lutte contre les discriminations, le harcèlement moral et sexuel, et les agissements sexistes
- Un chapitre sur la protection des lanceurs d'alerte, conforme à la loi Sapin 2
- L'encadrement des pratiques sur les réseaux sociaux et la promotion de comportements responsables dans l'usage de l'image et de l'identité de l'entreprise
- Le respect du principe de neutralité, garantissant un environnement de travail ouvert, inclusif et exempt de prosélytisme

Ce règlement complète nos engagements de transparence, d'équité et de respect des droits humains, tout en renforçant la culture RSE auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Assurer la Qualité de Vie et Conditions de Travail de l'ensemble des équipes Cegos

Le dialogue social au sein de l'entreprise

Cegos reconnaît l'importance du dialogue social pour favoriser un environnement de travail harmonieux et participatif. Cegos s'engage à maintenir des échanges ouverts et transparents avec les représentants du personnel, valorisant ainsi les contributions de chacun pour un développement équilibré de l'entreprise.

Le Comité Social et Economique (CSE) se réunit avec la Direction une fois par mois, hors réunion extraordinaire. Tous les salariés de Cegos SA peuvent transmettre leurs questions et demandes aux représentants du personnel en amont de la réunion. Les comptes-rendus de ces réunions sont également communiqués à l'ensemble des collaborateurs. En parallèle, **le CSE propose diverses activités et services aux salariés** :

- Distribution de chèques vacances et de chèques cadeaux pour Noël ;
- Aide à la Rentrée Scolaire pour les salariés dont les enfants ont entre 6 et 18 ans ;
- Participation à la prise en charge de locations de vacances sur la base d'une liste de fournisseurs ;
- Proposition de Séjours Enfants, moyennant une participation du salarié calculée sur la base du quotient familial.

Le CSE subventionne également différentes activités sportives et culturelles pour tous les salariés (abonnements sportifs ou culturels, activités culturelles : spectacles, cinéma, concerts, théâtre...).

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) est quant à elle composée de 4 membres du CSE et deux membres de la Direction. Elle a pour fonction d'examiner le « Document unique d'évaluation des risques professionnels » (DUERP), les plans de prévention, les rapports du médecin du travail et le bilan annuel de santé au travail, les questions liées au handicap, le suivi du télétravail, l'analyse et le suivi des conditions de travail, les maladies professionnelles et les accidents du travail, le suivi de la pénibilité et, de manière générale, tous les sujets de sécurité, santé et conditions de travail et est en charge du suivi et de la mise en œuvre de la QVCT.

Les enquêtes ou inspections relatives aux questions de santé, sécurité, accident et conditions de travail peuvent être demandées par le CSE. Elles seront alors effectuées par la CSSCT.

Un accord QVCT a été signé en 2024 reposant sur 3 axes prioritaires impactant : l'amélioration continue des outils de travail, la qualité du Management et l'organisation générale du travail. L'accord, articulé en 3 parties, érige la QVCT comme une responsabilité collective, qui doit améliorer notre travail au quotidien, et engage l'entreprise à prévenir & agir pour préserver la santé des collaborateurs.

Favoriser le bien-être au travail

Tous les managers ont été formés à la problématique du stress et des ateliers de sensibilisation sont proposés aux salariés.

Dans le cadre de la loi du 8 janvier 2019 contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail, 2 référents ont été nommés : 1 Responsable RH et QVT et 1 membre pour le CSE.

Prévenir & agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Dans le cadre de notre engagement à garantir un environnement de travail **respectueux, sain et inclusif pour tous**, nous vous informons du lancement d'un dispositif de sensibilisation destiné à prévenir et lutter contre le **harcèlement sexuel et les agissements sexistes sur le lieu de travail**.



Le guide : « Prévenir et agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes »

Ce guide contient des informations essentielles pour comprendre, identifier et prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. Il propose des définitions claires, les différentes formes de ces comportements, leurs conséquences, ainsi que les actions à entreprendre pour les signaler en toute sécurité. L'objectif est d'offrir des repères et des outils pratiques pour agir efficacement, tant individuellement que collectivement.



Un module e-learning faite sur mesure pour Cegos, est disponible sur le [learning Hub Cegos](#).

Tous les collaborateurs devront suivre cette formation, qui permettra de renforcer et approfondir vos connaissances sur ce sujet sensible. Ce module e-learning, d'une durée de seulement 8 minutes, est obligatoire afin de garantir que chacun s'approprie pleinement son rôle au quotidien et d'assurer la conformité de notre démarche. Vous y trouverez du contenu pour :

- Identifier
- Agir
- Ancrer les connaissances

En 2022, 2 formations de sensibilisation à la non-discrimination au recrutement ont été réalisées rassemblant 20 managers et chargés de recrutement.

En 2024, dans le cadre de notre engagement à garantir un environnement de travail respectueux, sain et inclusif pour tous, nous avons lancés un dispositif de sensibilisation destiné à « Prévenir et agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes sur le lieu de travail ». L'ensemble des salariés disposent d'un accès au guide et à la formation en ligne issus de ce dispositif.

Les référents ont la charge d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Améliorer les conditions de travail

Cegos affirme son engagement en faveur de la préservation de l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle de ses collaborateurs en mettant en œuvre une politique structurée de droit à la déconnexion, dans le respect des dispositions légales et des engagements pris dans le cadre de l'accord QVCT de janvier 2024.

Une charte unilatérale adoptée par Cegos SA formalise les principes fondamentaux suivants :

- Respect des temps de repos : chaque salarié bénéficie d'un repos quotidien minimum de 11 heures consécutives.
- Plages de déconnexion recommandées :
 - avant 7h00 et après 20h00 en semaine
 - durant les week-ends et jours fériés
 - pendant les jours d'absence (RTT, congés, maladie), hors envois automatisés
 - sur les plages non travaillées des salariés à temps partiel
- Droit, et non obligation, de déconnexion : les collaborateurs sont encouragés, sans contrainte, à se déconnecter pour préserver leur bien-être.
- Souplesse en cas d'urgence : des ajustements temporaires peuvent être envisagés dans des situations exceptionnelles nécessitant la continuité d'activité.

En mars 2025, un webinar de sensibilisation dédié à ce sujet a rassemblé **212 collaborateurs de Cegos SA**, renforçant la diffusion d'une culture de la prévention des risques psychosociaux (RPS) et du travail durable.

Une compensation du temps des trajets pour les consultants formateurs

Cegos s'appuie ici sur un accord collectif d'entreprise signé en 2024, et appliqué depuis janvier 2025.

Le temps de déplacement professionnel pour se rendre sur le lieu d'exécution du contrat de travail n'est pas un temps de travail effectif. Toutefois, s'il dépasse le temps normal de trajet entre le domicile et le lieu habituel de travail, il fait l'objet d'une contrepartie soit sous forme de repos, soit financière. Cette contrepartie est déterminée par accord.

Accord de télétravail

En novembre 2022, Cegos a signé son premier accord de télétravail permettant aux collaborateurs de bénéficier de 2 jours de télétravail par semaine avec une participation financière de l'entreprise. Cet accord est effectif depuis le 1er janvier 2023.

Accord de GEPPMM

(Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et Mixité des Métiers)

Cegos SA a signé un accord GEPPMM pour la période 2025-2027 afin de renforcer l'adaptation de ses emplois et compétences aux transformations en cours : digitalisation, IA, transition écologique, évolution des modes de travail.

Cet accord vise à :

- Développer l'**employabilité** à tous les âges de la vie,
- Structurer la **gestion prévisionnelle** des compétences (cartographie, référentiels, entretiens),
- Favoriser la **mobilité interne et externe**,
- Accompagner l'**insertion des jeunes** (5 % d'alternants dans l'effectif) et la **fin de carrière des seniors** (retraite progressive, mécénat, VAE),
- Valoriser les **compétences acquises via les mandats syndicaux**.

Il s'inscrit dans la continuité des engagements RSE de Cegos, en faveur d'un modèle plus inclusif, agile et durable.

Le dispositif Action logement

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC), versée par les entreprises de plus de 20 salariés (sur la base de 0,45% de leur masse salariale), dans le but de soutenir ses deux missions principales.

Ainsi nos salariés peuvent bénéficier d'aides sur :

La location :

- ✓ Logements locatifs, Logement intermédiaire, Logement temporaire, Avance loca-pass®, Garantie Visale, Pass assistance pour les personnes en difficulté à payer leur loyer ou difficulté sociale, Aide financière pour les alternants, Aide à la mobilité.

L'achat :

- ✓ Conseil en financement, Prêt 1% Accession (sous condition), Prêt travaux.

Un suivi transparent de l'activité pour mieux piloter le travail

Chez Cegos SA, l'ensemble des collaborateurs saisit chaque mois leurs activités dans un outil de gestion du temps structuré. Cette feuille de temps permet de ventiler les heures travaillées selon différents ordres internes : production, développement, marketing, qualité, temps non facturables ou encore congés et RTT. Ce système favorise une gestion fine des ressources, une meilleure allocation des charges, et alimente les processus d'analyse de la performance, de pilotage opérationnel et de reporting qualité. Il constitue également un levier d'alignement stratégique, en lien avec les engagements RSE et l'optimisation des activités internes.

Faciliter le quotidien des parents

Les aménagements d'horaires

Les parents d'enfants de moins de 4 ans peuvent bénéficier d'un aménagement de leurs horaires de travail par rapport aux horaires de référence de leur service :

- ✓ Les jours de rentrée scolaire, Cegos SA facilite la prise de congés ou RTT.
- ✓ Cegos SA facilite la prise de RTT ou congés payés les jours de grève des écoles et accorde une souplesse dans les horaires de travail pour les salariés impactés par une grève des transports.

Les absences pour enfant malade

La Convention Collective Syntec autorise des absences pour enfant malade, 3 jours par an non rémunérés, justifiés par un certificat médical. Les salariés en heures à temps partiel sans RTT peuvent s'absenter une journée lorsque leur enfant est malade, et récupérer cette journée non effectuée dans les 3 mois sur une journée contractuellement non travaillée.

La garde d'urgence

Cegos a mis en place un partenariat avec un prestataire proposant des gardes d'urgence.

Chaque salarié ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 12 ans peut faire appel à ce prestataire dans la limite de 30 heures par année calendaire dans les situations nécessitant de faire garder en urgence son enfant. La prestation est prise en charge par Cegos à hauteur de **65 %** et par le Comité Social et Economique à hauteur de **25%** : seuls **10%** restent à la charge du salarié, sur la base de la tarification de l'organisme Assadia.

La santé au travail

Cegos s'engage aux côtés de l'Institut National du Cancer



L'accompagnement de chaque personne dans son parcours professionnel -et ce quelle que soit sa situation- est au cœur de notre mission. A ce titre, **lorsque l'un de nos collaborateurs se trouve confronté au cancer, nous nous attachons à l'accompagner pour mieux vivre la maladie et à le soutenir dans le maintien et le retour à l'emploi.**

La Charte que nous avons signée avec l'Institut National du Cancer repose sur quatre axes pour améliorer l'accompagnement en entreprise des salariés touchés par le cancer :

- Accompagner le salarié dans le maintien et le retour en emploi

- Former les parties prenantes de l'organisation pour un meilleur accompagnement
- Promouvoir la santé afin de diminuer le risque d'être confronté, un jour, au cancer
- Evaluer et partager les retours d'expérience et le partage des bonnes pratiques

Cette démarche d'accompagnement s'inscrit dans un processus plus global d'amélioration de la qualité de vie au travail. Elle souligne plus largement l'intérêt de Cegos SA pour la santé des salariés et leur bien-être. La charte énonce des principes en matière de promotion de la santé afin que chacun puisse agir pour diminuer son risque d'être confronté un jour au cancer. C'est dans cet esprit que Cegos SA a décidé de s'engager auprès de l'Institut National du Cancer et de signer la charte Cancer et emploi qui comprend 11 engagements.

Favoriser et accompagner le retour à l'emploi des salariés en arrêt de longue durée

Pour favoriser le retour à l'emploi après une longue maladie, **notre partenariat avec Prévia**, précurseur dans l'accompagnement du retour au travail après un long arrêt, permet d'accompagner nos salariés pour créer des environnements de travail favorables.

La santé au quotidien

Accès facilité aux soins grâce au partenariat avec AXA

Dans le cadre de sa politique de qualité de vie au travail (QVCT), Cegos SA propose à ses salariés un accès simplifié aux soins médicaux grâce au service de téléconsultation déployé en partenariat avec AXA. Ce service de santé numérique permet de consulter un médecin généraliste ou spécialiste (gynécologue, dermatologue, gastro-entérologue, ORL, psychologue) 24h/24 et 7j/7, par téléphone ou en visioconférence, depuis la France ou l'étranger. Il garantit le secret médical et le stockage sécurisé des données. Les salariés peuvent également obtenir une ordonnance en ligne, voire une livraison de médicaments (à Paris, Lyon et Angers). Un accompagnement psychologique est également proposé, avec la possibilité de bénéficier de quatre séances par an et par bénéficiaire. Ce dispositif participe à la fois à la prévention santé et au maintien de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Le don de jours

L'objectif est de favoriser l'entraide entre les salariés Cegos, en donnant des jours RTT aux salariés parents d'un enfant gravement malade ou proche aidant d'une personne en perte d'autonomie ou handicapée.

Tout salarié qui assume la charge d'un enfant âgé de moins de vingt ans, ou étudiant jusqu'à 25 ans inclus, gravement malade, ou qui est proche aidant d'une personne en perte d'autonomie, handicapée ou victime d'un accident grave, sans autres conditions, est éligible à ce dispositif.

Promouvoir et favoriser la diversité et l'inclusion

Cegos SA est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2006 et du Manifeste pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap depuis 2019. Ces engagements volontaires traduisent une volonté forte d'agir en faveur de l'égalité des chances, de promouvoir la non-discrimination et de créer un environnement de travail respectueux des singularités.

Dans cette continuité, Cegos SA a franchi une étape majeure en adoptant en 2025 une politique Diversité, Équité et Inclusion (DEI). Cette politique fixe des orientations claires pour garantir à chacun un environnement de travail inclusif, respectueux et sécurisé, où il est possible de s'épanouir et d'évoluer sans discrimination.

Elle repose sur huit engagements structurants, couvrant notamment le recrutement équitable et fondé sur les compétences, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la réduction des écarts de rémunération, la mixité dans les fonctions managériales, ainsi que la formation des équipes à la gestion inclusive et au respect des différences. Cette politique s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE et RH de l'entreprise, et fait l'objet d'un suivi régulier en Commissions Égalité et RSE.



97 / 100

Index de l'égalité professionnelle femmes
/ hommes de l'année 2024

La loi française n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel introduit pour les entreprises de plus de cinquante salariés l'obligation de mesurer et de corriger les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

L'Index est une note sur 100 points, calculée chaque année à partir de 4 ou 5 indicateurs suivant la taille de l'entreprise. Pour consulter la fiche Cegos SA : [cliquez](#).

Un accord égalité professionnelle Femmes-Hommes 2025-2028 a été signé en février 2025, introduisant la neutralisation de l'impact du congé maternité sur la rémunération variable, ainsi qu'un jour de télétravail supplémentaire par semaine pendant 6 mois après l'accueil de l'enfant.

Promouvoir et favoriser la Diversité et l'Inclusion

Depuis 2006 Cegos est signataire de la [Charte de la Diversité](#) et s'engage à respecter ses 6 principes :

1. **Sensibiliser et former nos dirigeants et managers** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. **Promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
3. **Favoriser la représentation de la diversité de la société française** dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelles, ethniques et sociales au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
4. **Communiquer sur notre engagement** auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité **un objet de dialogue social avec les représentants du personnel**.
6. **Évaluer régulièrement les progrès réalisés** et informer en interne comme en externe des résultats pratiques suite à la mise en œuvre de nos engagements.

Du recrutement jusqu'au quotidien professionnel : l'accompagnement des salariés

Chez Cegos SA, l'égalité de traitement est un pilier de notre politique RH. Toutes les candidatures sont examinées sur la base des compétences, sans distinction liée à l'origine, au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle, au handicap, à la religion ou à toute autre caractéristique non professionnelle.

En cohérence avec nos accords collectifs (GEPPMM, QVCT) et dans le prolongement de notre signature de la Charte de la Diversité (2006) et du Manifeste Inclusion Handicap (2019), nous déployons une politique de recrutement inclusive, un accompagnement personnalisé des parcours, des bilans de carrière adaptés aux différentes étapes de la vie professionnelle, ainsi que des actions de sensibilisation et d'aménagement autour du handicap.

Notre règlement intérieur et notre charte numérique garantissent un cadre de travail respectueux, neutre et sécurisé. Cegos SA agit pour que chaque collaborateur puisse évoluer dans un environnement où la diversité est reconnue comme une richesse et chacun encouragé à exprimer son potentiel.

Manifeste pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

Depuis 2019, Cegos est signataire du [Manifeste pour l'Inclusion des personnes handicapées dans la vie économique](#)

2 référents Handicap ont été nommés au sein de Cegos. Ils ont pour mission d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de collaborateurs Cegos ou de clients qui auraient des besoins spécifiques en formation.

En 2024, l'effectif comptait 14 salariés en situation de handicap.

Pour chaque recrutement d'une personne en situation de handicap, nous proposons **un encadrement technique et/ou un tutorat**. L'encadrant technique et/ou le tuteur a pour mission :

- D'accueillir, aider, informer et guider,
- D'organiser l'activité du salarié concerné,
- De contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels du salarié,
- De veiller au respect de son emploi du temps,
- De participer à l'évaluation des compétences.



Semaine Européenne pour l'emploi des Personnes en situation de Handicap

Challenge en équipe pour se familiariser avec le handicap
Une initiative phare de notre politique Handicap



Chez Cegos, la diversité et l'inclusion sont des engagements que nous concrétisons au quotidien à travers des actions spécifiques. Dans le cadre de notre démarche RSE, et plus particulièrement de notre Plan d'Actions Handicap lancé en 2022, nous avons déployé plusieurs initiatives pour sensibiliser et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La 28e édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap, aura lieu du **18 au 22 novembre 2024**. Nous allons prendre un peu d'avance en lançant dès aujourd'hui cette campagne de sensibilisation via la plateforme « GAMINO » qui permet de sensibiliser aux handicaps pas comme les autres.

À travers cette plateforme, vous pourrez enrichir votre compréhension des handicaps grâce à des activités basées sur des situations de la vie quotidienne.

En concertation avec le CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail), Cegos a lancé un « Diagnostic Action » sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Afin de dresser l'état des lieux, la DRH en concertation avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), a mené une enquête anonyme afin d'identifier des pistes d'actions à mener.

Un plan d'action en 7 axes a ainsi été rédigé afin de nourrir notre engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité. Le 1^{er} axe vise notamment à définir le cadre et les engagements d'une politique handicap.

Un guide sur le handicap a été réalisé et communiqué à l'ensemble des collaborateurs afin de les sensibiliser.

Ce guide permet de mieux comprendre le handicap (visible ou non) et comment mieux accueillir une personne en situation de handicap. 80 collaborateurs ont participé au jeu [Handipoursuite](#) proposé par l'[Agefiph](#) qui a pour but de sensibiliser au handicap de façon ludique. En 2024, 120 collaborateurs ont participé à un défi en équipe pour se familiariser avec le handicap. Des ateliers ont été organisés sur les thématiques suivantes : « Cancer et travail », « Endométriose : comprendre, soutenir, agir » et animation du jeu « Hand in Cap ».

Nos indicateurs de suivi Axe Employeur – Cegos SA

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Emploi : effectifs, embauches	Ancienneté moyenne (années)	12,34	10,88	11,19
Emploi : effectifs, embauches	% de collaborateurs cadres présents "2 ans après leur recrutement"	78 %	90 %	97 %
Emploi : effectifs, embauches	% de collaborateurs non-cadres présents "2 ans après leur recrutement"	52,6 %	93 %	76 %
Emploi : effectifs, embauches	Nombre de recrutements de cadres en CDI	42	17	16
Emploi : effectifs, embauches	Nombre de recrutements de non-cadres en CDI	56	49	30
Emploi : effectifs, embauches	% de salariés en CDI	91 %	92 %	92 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes et les emplois des personnes en situation de handicap	% des femmes dans l'effectif	64 %	65 %	65 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes et les emplois des personnes en situation de handicap	% des femmes parmi les cadres	52 %	59 %	58 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes et les emplois des personnes en situation de handicap	Part des femmes aux Comité Groupe	30 %	33 %	36 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes et les emplois des personnes en situation de handicap	Part des femmes au Comité Cegos SA	40 %	40 %	43 %
Lutte contre les discriminations : égalité professionnelle femmes-hommes et les emplois des personnes en situation de handicap	Nombre de collaborateurs en situation de handicap	5	14	13

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	% de collaborateurs ayant accès au télétravail	90 %	95 %	92 %
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	% d'accident de travail	2,13 %	1 %	0,8 %
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	Nombre de jours d'arrêts pour accident de travail et de trajet par collaborateur	0,37	0,2	0,16
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	Taux d'absentéisme	6,3 %	5,1 %	4,9 %
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	Taux d'absentéisme pour maladie	3,44 %	2,7 %	2,6 %
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	Nb de jours d'arrêts pour maladie par collaborateur	13,44 %	9,1 %	9,5 %
Organisation du travail : temps partiel, accidents et absences, QVCT	Taux de réponse au baromètre QVCT	/	87 %	87 %
Relations sociales	Nombre d'accords collectifs signés	4	4	3
Entretien et formation	% de la masse salariale consacrée à la formation interne	3,84 %	4,12 %	4,18 %
Entretien et formation	% de salariés formés	94 %	94 %	86 %
Entretien et formation	Nombre d'heures de formation suivies par les collaborateurs et collaboratrices sur l'année	9 293	11 269	11 841
Entretien et formation	Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	21,5	24,5	24,7
Entretien et formation	% des salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel	97 %	99 %	98 %
Entretien et formation	Nombre de programmes de formation internes à destination de nos salariés	720	750	1 702

AXE SOCIÉTAL

Adopter une approche responsable et démocratiser l'accès à la formation et à l'éducation



Avant même la formalisation de sa démarche RSE, le Groupe Cegos avait déployé plusieurs actions de mécénat pour démocratiser l'accès à l'éducation et à la formation, notamment via le dispositif des congés solidaires. Son approche sociétale s'articule aujourd'hui autour d'actions qui visent à promouvoir le bénévolat de compétences, à soutenir plusieurs associations ou ONG référentes et à donner davantage de visibilité aux personnes en situation de handicap à travers le parrainage d'une athlète paralympique.



Développer une politique de mécénat en faveur de l'éducation et de l'inclusion

Par ses soutiens financiers, le Groupe Cegos participe à la démocratisation de l'accès à l'éducation et à la formation, partout dans le monde

Depuis de nombreuses années, Cegos Groupe soutient financièrement des initiatives qui démocratisent l'accès à l'éducation et à la formation, partout dans le monde. Résolus à poursuivre cet engagement, nous soutenons et accompagnons désormais plusieurs associations :



Le Groupe Cegos rejoint en 2024 la formidable aventure [ELOQUENTIA](#) !

- En devenant partenaire du concours international d'éloquence qui permet chaque année à plus de 1000 jeunes venus de tous horizons d'exprimer leur talent et de "porter leur voix"
- En soutenant le lancement d'une grande étude sur l'expression de la jeunesse en France.

Nous faisons vivre un engagement qui nous tient à cœur : Accompagner la jeunesse vers sa juste place professionnelle. Savoir s'exprimer ouvre bien des portes : celles de l'emploi et toutes les suivantes. C'est le premier pas vers la confiance en soi, l'écoute, le dialogue, le débat, l'assertivité, la collaboration, le leadership... autant de compétences indispensables pour trouver sa place dans le monde professionnel d'aujourd'hui et de demain.



Fidèles à nos engagements pour l'accès aux savoirs et pleinement conscients de l'importance du digital, **le Groupe Cegos s'engage en faveur de l'inclusion numérique, en soutenant l'association [Emmaüs Connect](#)**, association du mouvement Emmaüs.

Notre soutien financier permet d'organiser et d'animer 15 parcours d'initiation au numérique, 90 personnes ont ainsi pu être accompagnées. D'une durée de 12 heures en moyenne, ces parcours adaptés aux plus fragiles permettent de transmettre les compétences numériques essentielles pour accéder aux services du quotidien (rechercher un emploi sur internet, savoir communiquer, s'informer, accéder à ses droits, etc. En 2024, 346 accompagnements ont eu lieu avec notre soutien, représentant

862 heures d'animation.



Depuis 2020, le Groupe Cegos soutient [l'association Paris-Tegu](#), ONG franco-hondurienne qui agit pour la protection, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes défavorisés de Tegucigalpa, capitale du Honduras. Cegos contribue à financer la formation de jeunes leaders au sein du Centre Culturel Art & Amitié. Dans une démarche d'empowerment et d'autonomie, le CCAA forme et accompagne ses bénéficiaires à s'exprimer, à développer leurs capacités d'organisation, de promotion et d'animation et à prendre l'initiative dans l'intérêt général de la communauté étudiante.



Mécène de l'[UNICEF](#) depuis 2016, nous poursuivons notre engagement pour l'éducation en soutenant cette année le programme « **Skills4Adolescents** » au Burundi. Ce programme vise à donner accès à l'éducation et à la formation à des adolescentes burundaises afin de briser des cycles intergénérationnels de discrimination et de vulnérabilité.



Notre contribution à ce programme a pour objectif de donner :

- Donner à 50,000 adolescents l'accès à des actifs pour soutenir leurs activités de subsistance (27,500 filles et 22,500 garçons),
- Permettre à 2,500 adolescents d'acquérir des compétences en STEM (Science, Technology, Engineering and Math), en entrepreneuriat social, et de bénéficier du mentorat et stage afin de relever les défis du 21ème siècle.



Spécialisé dans l'inclusion par le sport, **Play International** nous a mis au défi de **renforcer la cohésion d'équipe autour d'un projet solidaire et sportif**. **L'inscription d'équipes constitue des fonds pour l'ONG**. Depuis sa création en 1999, Play International a mis en œuvre des projets humanitaires éducatifs dans plus de 20 pays au bénéfice d'1 million d'enfants. <https://www.play-international.org/>

Depuis 2023, nous participons chaque année au **Vertigo Challenge Interentreprises** : un défi santé et solidaire accessible à tous. A vélo, en marchant, en courant, en fauteuil roulant ... : chacun peut participer à son échelle à ce challenge. Pas besoin d'être un sportif accompli afin de collecter des fonds pour l'association. Pour l'édition 2024, Play International fêtait ses 25 ans et les équipes du Groupe Cegos ont tout donné ! Nos 136 participants regroupés en 34 équipes ont parcouru 45 816 km en 25 jours. Avec un tel engagement, Cegos remporte très largement le challenge inter-entreprises ! Pour l'édition 2025, nos 88 participants regroupés en 22 équipes ont parcouru **34 000 km en 21 jours !**



Depuis 2024, le Groupe Cegos est partenaire de l'ONG hollandaise [Glocalshift](#), qui œuvre pour le développement économique dans les pays fragiles et les zones en post-conflit. Le projet est de structurer un programme d'employabilité à destination des jeunes déplacés au service de la relance économique dans le sud de l'Ukraine. Notre soutien permet d'accompagner 60 personnes de 18 à 35 ans, et de les réinsérer professionnellement.

Cegos Groupe soutient les populations en situation précaire



Fondation
de
France

Le Groupe Cegos a en 2025 fait un don de 45 000€ à la Fondation de France pour contribuer aux actions d'urgence à Mayotte. À la suite du cyclone d'une intensité exceptionnelle qui s'est abattu sur l'archipel, de nombreuses habitations déjà précaires ont été détruites. Ce don a permis de venir en aide aux populations sinistrées.



Le Groupe Cegos a soutenu en 2024 La Croix Rouge dans son action humanitaire au Liban avec un don de 45 000 euros à la Croix Rouge. Cette contribution a permis la recherche de survivants en zone urbaine, de réaliser des collectes de sang, des distributions de kits hygiène ou de liquidités pour face aux besoins primaires.



Face à la crise humanitaire en Ukraine et les populations en détresse, le Groupe Cegos a décidé de faire un don de 45 000 euros à **Handicap International** en 2024.

Cette contribution permet aux personnels humanitaires d'Handicap International de poursuivre leur travail difficile sur le terrain : soins de santé, réponse aux besoins de base des personnes déplacées, protection, réduction de la violence armée, services logistiques mutualisés ...

Accompagner des populations éloignées de la formation dans le développement de leurs compétences

Cegos Groupe participe à la montée en compétences des ONG et des associations

Depuis plusieurs années déjà, Cegos forme les ONG et leurs professionnels afin qu'ils disposent des compétences managériales, organisationnelles et collaboratives à même de soutenir leur travail sur le terrain, au plus près des plus démunis.



L'**ANRH** (Association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés) est une **organisation dédiée à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**. En tant que mécène de l'ANRH depuis 2024, Cegos soutient activement cette noble cause en offrant gratuitement une centaine de modules E-Learning. Ces ressources éducatives permettent aux bénéficiaires de développer leurs compétences et de favoriser leur intégration professionnelle.



Cegos soutient l'association **HUMENTUM** et donne ainsi accès à ses modules de formation e-learning à des dizaines de grandes ONG internationales telles que Oxfam, Save the Children, Care, WWF, World Vision, Catholic Relief Services...



Plus de 600 000 travailleurs humanitaires et professionnels du secteur associatif ont également accès à 38 modules e-learning Cegos, dans le cadre de deux programmes portés par la **Fondation Cornerstone OnDemand** : DisasterReady et NonprofitReady.

Cegos Groupe soutient la championne de tennis fauteuil Pauline Déroulède dans son rêve olympique

Le Groupe Cegos est son sponsor officiel depuis 2021 et jusqu'aux Jeux Paralympiques de Los Angeles 2028



L'histoire de Pauline Déroulède commence par une injustice, un soir d'octobre 2018 : alors qu'elle stationne sur son scooter en toute sécurité, elle est fauchée par un chauffard de 92 ans en plein Paris. A 28 ans, elle doit être amputée de la jambe gauche. Une douzaine d'anesthésies générales et de longs mois de rééducation suivront...



Mais, comme elle le dit elle-même avec abnégation : **« Je suis une femme debout »**. Alors, plutôt que de ruminer sa colère, Pauline, sportive accomplie, formule très rapidement une ambition : **devenir championne paralympique de tennis fauteuil à Los Angeles en 2028.**



Cegos a choisi de soutenir Pauline qui incarne parfaitement les valeurs du Groupe : l'engagement, l'agilité et le partage.

Modèle de résilience, c'est une jeune femme combative, positive, ouverte et engagée. Son parcours, sa sincérité et ses combats (pour les droits des femmes comme pour la mise en place de tests d'aptitude réguliers à la conduite) en font un magnifique rôle modèle pour la jeunesse et pour nous tous.

Nos indicateurs de suivi Axe Sociétal

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultat 2022	Résultats 2023	Résultat 2024
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Pourcentage d'employés formés à l'éthique des affaires au cours de l'année	4 %	25,7 %	32,5 %
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Nombre d'incidents signalés via la procédure d'alerte	0	0	156
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0	0
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	0	4	2
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Pourcentage du total des sites disposant d'une certification d'éthique (ISO 27001, ISO 370001)	8,3 %	8,3 %	8,3 %
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Pourcentage du total des sites audités en interne sur le sujet de la corruption	25 %	27 %	27 %
S'engager à respecter les 10 principes du Global Compact	Pourcentage du total des sites audités en interne sur le sujet de la sécurité de l'information	42 %	50 %	67 %

Focus Cegos SA

Avec le bénévolat de compétences, les collaborateurs Cegos mettent leurs talents au service d'une cause juste



Pour promouvoir le bénévolat de compétences et aider ses collaborateurs à passer à l'action, Cegos SA est, depuis septembre 2021, partenaire de la plateforme [Day One](#). Grâce à l'abonnement souscrit par Cegos SA pour l'ensemble de ses équipes, Day One devient une passerelle unique, simple et efficace entre chaque collaborateur et plus de 250 associations sur l'ensemble du territoire. En 2024, le partenariat s'élargit à Cegos France et inclut ainsi Ib Cegos, Cimes et Nextgroup.

Concrètement, en quelques clics sur la plateforme, chacun est libre de s'engager quelques heures ou quelques jours, sur son temps personnel, pour l'action qui lui correspond le mieux, en fonction de ses valeurs, de ses disponibilités et de ses envies. Depuis notre adhésion, 73 collaborateurs se sont engagés représentant plus de 608 heures de solidarité.

Nos indicateurs de suivi Axe Sociétal – Cegos SA

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultat 2022	Résultats 2023	Résultat 2024
Achats responsables	Délais moyens des règlements (jours)	59.1	58,9	57.8
Engagement citoyen	Engagement financier au titre du mécénat	101 735 € TTC	104 615 € TTC	159 370 € TTC
Engagement citoyen	Nombre de collaborateurs en bénévolat de compétences	42	59	21



Acteur engagé du monde du travail, le Groupe Cegos accompagne depuis près d'un siècle les grandes transformations de notre société. Poursuivant son travail de décryptage et d'accompagnement, l'entreprise déploie également une offre de formation dédiée à la RSE et s'appuie sur les meilleurs standards éthiques et déontologiques.



AXE CLIENT

Accompagner nos clients sur la voie de la RSE

Afficher nos convictions RSE et communiquer sur nos actions en la matière

Cegos partage et promeut en particulier les enjeux liés directement à la RSE à travers des partenariats mais aussi sur ses différentes plateformes

Cegos partage et promeut en particulier les enjeux liés directement à la RSE à travers des partenariats mais aussi sur ses différentes plateformes.

Le **baromètre RSE Cegos Groupe 2023** : *La Responsabilité Sociétale des Entreprises*



En 2023, le Groupe Cegos a dévoilé les résultats de sa troisième enquête dédiée au sujet de la RSE, sous l'angle : « Mobiliser, impliquer et former pour engager et agir davantage ». Pour cette étude, Cegos a interrogé 3 802 salariés et 556 directeurs et responsables de la RSE dans le monde (dont respectivement 1 000 et 250 en France). Avec comme triple objectif :

- Comprendre comment les collaborateurs perçoivent les enjeux liés à la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE),
- Identifier quelles sont les parties prenantes impliquées dans la démarche de leur organisation,
- Sonder les directions RSE sur leurs engagements et actions en la matière.

Les résultats complets de cette enquête sont téléchargeables sur notre site cegos.fr.

Les études du Groupe Cegos ont été massivement partagées, à l'intérieur de l'entreprise comme à l'extérieur : conférences de presse, communiqués de presse, relais sur nos sites cegos.fr et cegos.com, partages sur notre compte LinkedIn, réalisation de brochures dédiées envoyées à nos clients et à une cible de décideurs institutionnels, campagne marketing online, séquence d'appropriation pour les collaborateurs...

En **octobre 2025**, Cegos Groupe publiera les résultats de son **baromètre international intitulé « Inclusion & diversité au sein des organisations »**. Pour cette étude, Cegos interroge des salariés et des DRH dans 10 pays : Allemagne, Brésil, Chili, Espagne, France, Italie, Mexique, Portugal, Royaume-Uni, et Singapour.

Pour accompagner la diffusion de ces résultats et sensibiliser ses parties prenantes, Cegos Groupe organise également tout au long de l'année une série de **webinaires RSE** gratuits et ouverts à tous. Ces rendez-vous thématiques, animés par des experts RSE internes et externes, abordent des sujets variés tels que la transition écologique, la diversité et l'inclusion, la RSE dans les PME, ou encore la mise en œuvre de la CSRD. Ces webinaires visent à partager des bonnes pratiques, décrypter les réglementations et inspirer les entreprises dans leurs démarches de transformation responsable. Le programme est disponible sur notre page [Webinars RSE – Cegos.fr](https://cegos.fr), avec possibilité de visionner les replays en ligne.

La Sécurité Informatique et le RGPD

Le Système d'Information (SI) constitue un actif-clé auquel le Groupe Cegos a toujours attaché une très grande attention. Il permet de délivrer nos promesses et de satisfaire les exigences de nos clients, il structure l'environnement de travail de nos collaborateurs, il étaye le réseau de collaboration avec nos fournisseurs et nos administrations de référence.

Notre entité Cegos Espagne est certifiée ISO 27001. Au sein de nos autres entités, nous disposons d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) qui repose sur la norme ISO 27001. Cette structure est décrite dans notre Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), validée par la Direction Générale de l'entreprise. Nous avons mis en place différentes politiques de sécurité qui sont régulièrement évaluées, conformément au principe d'amélioration continue défini dans l'ISO 27001.

La sécurité du SI est donc primordiale et le Groupe Cegos renforce sans cesse ses dispositifs de protection pour continuer de proposer à toutes ses parties prenantes le meilleur des avancées technologiques dans un monde digital toujours plus ouvert.

Dans ce contexte, la confiance de nos clients, collaborateurs et partenaires dans les traitements mis en œuvre par notre SI est primordiale. Élément-clé de cette confiance, la protection des données personnelles, en conformité avec le RGPD européen, est une préoccupation majeure qui fait l'objet d'une politique rigoureuse.

La lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Soucieux d'évoluer dans le respect des lois et réglementations applicable à son activité, le Groupe Cegos s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence.

En lien avec la Loi Sapin 2, nous avons rédigé un code de conduite qui a pour but d'énoncer clairement nos attentes en la matière et d'affirmer que la lutte contre la corruption et le trafic d'influence sont au cœur de nos relations commerciales.

Le respect des principes formulés dans notre Code de conduite est un critère essentiel de sélection de nos Partenaires (fournisseurs, sous-traitants, prestataires, clients). Nous attendons que chacun comprenne ces principes, y adhère et les mette en œuvre dans un objectif commun de performance et de valeur partagée.

Notre code de Conduite s'applique à toutes les entités juridiques du groupe, y compris au membre du Directoire, aux membres des Conseils d'administration et de surveillance. Ce code de conduite est disponible sur demande à cette adresse : cegos-csr-rse@cegos.fr

Extrait du Code de Conduite Cegos :

« En cas de doute sur le comportement d'un tiers ou d'un salarié qui irait à l'encontre des dispositions du présent Code et dont le collaborateur aurait personnellement connaissance, il est primordial que ce dernier, agissant de manière désintéressée et de bonne foi, alerte son supérieur hiérarchique, ou le Directeur des Relations Humaines. L'alerte peut être transmise par tout moyen (courrier, courriel, téléphone, contact personnel) et elle fera, le cas échéant, l'objet d'un suivi conformément à la procédure d'alerte.

Cegos s'engage à traiter les alertes dans le respect de la confidentialité et des règles relatives au traitement des données personnelles. »

Nos indicateurs de suivi Axe Client

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultat 2022	Résultats 2023	Résultat 2024
Relation client responsable	Net Promoter Score (NPS)	51	53	58
Relation client responsable	Pourcentage de satisfaction	87 %	87 %	87 %
Relation client responsable	Score Ecovadis	53 / 100	57 / 100	57 / 100
Relation client responsable	Pourcentage de sites opérationnels disposant d'une certification de management de la qualité, de type ISO 9001, Qualiopi	57 %	57 %	57 %
Répondre aux besoins de nos clients en proposant une offre de formation RSE	Nb d'offres de formation dédiées à l'environnement	17	28	63

Focus Cegos SA

Répondre aux besoins de nos clients en proposant une offre de formation RSE

Une offre de formation dédiée à la RSE

En 2024, les entreprises et les organisations ne se demandent plus si elles doivent changer, mais comment elles doivent le faire. Notre offre RSE composé de 70 stages pour l'année 2025 est conçue pour aider les entreprises à agir de manière raisonnée, à définir leurs enjeux prioritaires en matière de développement durable et à faire évoluer les métiers clés dans leurs pratiques.

	En 2023	En 2024	Taux d'évolution
Nombre de personnes formées à la RSE	3 367	4 704	39 %

Nos prestations RSE et développement durable sur catalogue sont représentées sous les thématiques suivantes :

- [Mettre en œuvre la RSE dans les organisations](#)
- [Déployer la RSE dans les métiers](#)
- [Relever le défi de l'environnement : climat, énergie et de la transition énergétique](#)
- [Améliorer son impact social](#)

Par ailleurs, depuis 2022, plusieurs partenariats ont été formalisés afin de mieux cerner les enjeux de demain. Notamment avec la Fresque du Climat et 2 tonnes afin de permettre à tous de réfléchir sur les conséquences des perturbations climatiques que nous vivons.

Mise en place d'une communauté d'experts et expertes RSE

En 2024, Cegos a mis en place une communauté de 15 experts RSE pour accompagner nos clients sur 9 domaines clés, à savoir :

1. Stratégie RSE et expertise généraliste
2. Leadership et management responsable
3. CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)
4. Diversité, inclusion et équité de genre
5. Qualité de vie et conditions de travail
6. Climat et approche scientifique
7. Communication responsable
8. Ethique, corruption et gouvernance
9. Achats responsables, chaîne de production, perte et création de valeurs, droits humains

Ces experts offrent un soutien spécialisé pour répondre aux divers besoins de nos clients en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Le développement des compétences de notre réseau de consultants formateurs externes

Chez Cegos SA, nous savons depuis longtemps que les interactions humaines sont fondamentales pour un apprentissage en profondeur. Notre mission est de trouver les clés qui permettent d'engager l'apprenant et de garantir l'efficacité de sa formation.

Nous accordons une importance centrale à la qualité de notre réseau d'intervenants externes. **Ils sont aujourd'hui plus de 2171 ambassadeurs de nos savoir-faire et garants de la qualité de la formation délivrée.** Pour accompagner leur développement des compétences et leur maintien dans l'emploi, nous avons **mis en place une formation permettant de maîtriser les fondamentaux de la pédagogie ainsi qu'un certificat de formateur digital**, puisque l'intégration des nouveaux savoir-faire liés au digital Learning fait partie de nos priorités.

Formation à la pédagogie Cegos : « Les clés pour réussir vos animations »

Dans le cadre de son parcours d'intégration, chaque formateur suit une formation conçue spécifiquement pour les formateurs externes de notre réseau. Cette formation leur permet de maîtriser les fondamentaux de la pédagogie pour adulte et les techniques indispensables pour animer avec succès un parcours de formation, tout en intégrant les spécificités Cegos. **En 2024, 280 intervenants étaient inscrits à notre formation.**

Formation « La RSE, Cegos et moi saison 2 »

Le même parcours développé et proposé aux salariés Cegos a été mis à disposition de notre réseau fin 2023. Ce parcours d'une durée de 2h30, 100 % en ligne permet ainsi à notre réseau de consultants formateurs externes de monter en compétence sur les domaines de la RSE. **En 2024, 104 formateurs ont réalisé ce parcours.**

L'accès à un espace dédié qui favorise la professionnalisation

Nos Consultants Formateurs bénéficient d'un espace dédié, « **Le Fil Rouge** ». Ce réseau leur permet d'accéder aux informations (marché de la formation – Corporate – opérationnelles), aux différentes plateformes Cegos, aux documents de stage, aux nouvelles offres et solutions pédagogiques Cegos, etc.

Pour aller plus loin



Convaincus que la transition écologique est indispensable pour créer un nouveau modèle de croissance, plus viable et plus pérenne, nous sommes très heureux de participer au comité de suivi d'une étude de The Shift Project sur la mobilisation des acteurs de la formation continue au service de la transition écologique.

Nous participons à cette étude qui a pour objectifs de :

- Analyser comment les acteurs de la formation s'emparent aujourd'hui des enjeux de transition écologique
- Proposer une grille de lecture de ces enjeux pour la formation
- Identifier les leviers de transformation du secteur propres à chaque typologie d'acteurs.

En 2024, nous avons choisi d'être partenaire du rapport intitulé « Former les actifs pour la transition écologique », et avons contribué au travail de réflexion qui a été mené à ce sujet. Ce rapport est le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé tous les acteurs de la formation, les financeurs publics et privés, les filières professionnelles, les entreprises, les acteurs institutionnels, les actifs eux-mêmes, etc. Il dresse un état des lieux des actions menées et identifie les compétences essentielles pour réussir la transition écologique. Il présente également les objectifs à atteindre pour réussir cette transformation.

Pour accéder au rapport, cliquer sur ce [lien](#)

Proposer des formations intégrant la diversité et l'inclusion

Simplifier l'accès à nos locaux, et l'accès à la formation professionnelle continue

Puisque l'activité de Cegos est, par définition, centrée sur l'humain, le Cegos SA accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Quelle que soit la modalité de formation choisie, **Cegos SA recommande au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap** ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales.

Notre référent handicap : Kevin Gauvin – kgauvin@cegos.fr

Pour nos salariés et nos clients en situation de handicap, nous veillons à faciliter l'accès à nos locaux et l'accès à la formation.

Accès à nos formations en présentiel

Pour illustrer de manière très concrète notre volonté de **mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil des participants en situation de handicap**, en lien avec notre signature de la Charte de la diversité en 2006, Cegos a formalisé le mode opératoire destiné aux conseillers formation de notre [Centre relations clients](#) lorsqu'ils inscrivent une personne en situation de handicap à l'une de nos formations.



Pour les personnes à mobilité réduite

Nos salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public). Nous prenons particulièrement soin de sélectionner des salles dans des endroits facilement accessibles en transports en commun et qui offrent aux alentours des commerces et des services. Le plus grand [Centre de formation de Cegos SA](#) à Paris (Centre Jourdain) a été conçu **dans le respect intégral des normes sur l'accueil des personnes à mobilité réduite** et est **certifié HQE** (Haute Qualité Environnementale) à basse consommation d'énergie. Si Cegos SA devait demain ouvrir un nouveau Centre, la certification HQE du bâtiment serait un prérequis.



Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Notre documentation est adaptée à leurs besoins (impression des supports pédagogiques avec une police adaptée à la vue des participants). Elle est mise à leur disposition en amont de la formation afin que les participants puissent le transcrire en braille à l'aide de leur logiciel personnel. Par ailleurs, **les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus** dans nos centres pour accompagner leurs maîtres.



Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Nos centres de formation ERP de 1ère et 2e catégorie sont équipés d'une boucle magnétique. Des interprètes en langue des signes peuvent également être mis à la disposition des participants (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire). Par ailleurs, une place peut également être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec en amont de la formation une coordination avec le formateur.

Accès à nos formations à distance

Pour nos prestations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Teams de Microsoft. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que le **sous-titrage de la vidéo en direct** -disponible en français et en anglais-. Par ailleurs, dès que cela est possible, **nous pouvons activer le sous-titrage en français dans PowerPoint** et partager ensuite la présentation grâce au partage d'écran. La transcription des langues étrangères est également prise en charge dans l'espace de conversation (chat).

Tous nos modules e-learning sont accessibles aux personnes en situation de handicap que ce soit un handicap physique, sensoriel (moteur, auditif, visuel) ou mental (intellectuel, psychique cognitif).



Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Plus spécifiquement, et comme c'est le cas pour les formations en présentiel, pour les personnes atteintes d'un handicap visuel, **notre documentation est adaptée à leurs besoins** (impression des supports pédagogiques avec une police adaptée à la vue des participants). Cette documentation est mise à leur disposition en amont de la formation afin que l'apprenant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel.



Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Nos modules e-learning disposent de sous-titrages en plusieurs langues. Pour une formation à distance, une place peut également être ouverte à un interprète en langue des signes, avec en amont de la formation une coordination avec le formateur.

Afficher nos convictions RSE et communiquer sur nos actions en la matière

Cegos continue d'éclairer le marché sur les grands enjeux de l'époque

Des publications référentes pour décrypter les sujets majeurs de notre temps

Depuis plus de 20 ans, Cegos SA réalise et publie des enquêtes et baromètres sur des thèmes sociétaux, avec un double regard entre Salariés et DRH/Directeurs Formation :

- La RSE dans les organisations
- Les femmes et le travail
- Les jeunes et le travail
- Discriminations et diversité dans les entreprises
- Impacts de la crise sanitaire du Covid 19 sur la fonction RH
- Climat social et qualité de vie au travail
- Usages et pratiques du digital dans l'entreprise
- Les seniors et le travail

Ces enquêtes bénéficient d'une forte médiatisation et d'actions marketing visant à faire connaître leurs résultats auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.

Par ailleurs, Cegos publie chaque année plusieurs livres blancs qui permettent de mieux appréhender les sujets phares de notre marché : Future of Soft Skills, Future of Leadership, AI & Learning...

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Cegos partage et promeut en particulier les enjeux liés directement à la RSE à travers des partenariats mais aussi sur ses différentes plateformes

La formation professionnelle, alliée de la RSE

Depuis 2008, MINES et le groupe Cegos réalisent ensemble une formation exécutive sur la responsabilité sociétale des entreprises destinée aux cadres en activité, le « [Mastère Spécialisé® Management Global de la RSE et du Développement Durable](#) ».

Les Coups de cœur RSE-DD Cegos-MINES pour valoriser les meilleures pratiques RSE

Depuis huit ans, **Cegos-MINES met en valeur les pratiques les plus inspirantes en matière de RSE**. Avec un objectif : démontrer, preuves à l'appui, que la RSE est créatrice de valeur pour toutes les parties prenantes.

L'amphithéâtre des MINES Paris était plein pour la 2e soirée de remise des Coups de Cœur RSE 2025. Ces distinctions ont été créées pour mettre en valeur des entreprises, associations, fondations ou acteurs ayant décidé de faire leur métier autrement.

Les champions 2025 des 3 catégories sont :

1. **Commown** : a reçu le Coup de Cœur **Défricheur**, pour une démarche RSE avec une approche originale.
2. **ETRE - École de la Transition Écologique** : se voit attribuer le Coup de Cœur **Non-Profit Innovant**, pour une démarche innovante avec un engagement solidaire.
3. **Woodoo** : remporte le Coup de Cœur **Champion de l'impact**, pour une démarche RSE prouvant que la transformation à impact est possible.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

La Sécurité Informatique et le RGPD

Le Système d'Information (SI) constitue un actif-clé auquel Cegos SA a toujours attaché une très grande attention. Il permet de délivrer nos promesses et de satisfaire les exigences de nos clients, il structure l'environnement de travail de nos collaborateurs, il étaye le réseau de collaboration avec nos fournisseurs et nos administrations de référence.

Nous disposons d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) qui repose sur la norme ISO 27001. Cette structure est décrite dans notre Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), validée par la Direction Générale de l'entreprise. Nous avons mis en place différentes politiques de sécurité qui sont régulièrement évaluées, conformément au principe d'amélioration continue défini dans l'ISO 27001.

La sécurité du SI est donc primordiale et Cegos SA renforce sans cesse ses dispositifs de protection pour continuer de proposer à toutes ses parties prenantes le meilleur des avancées technologiques dans un monde digital toujours plus ouvert.

Tous nos salariés sont formés à la cybersécurité ainsi qu'au RGPD. Nous organisons fréquemment des campagnes de phishing pour maintenir un niveau élevé de sensibilisation parmi nos équipes. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, nous avons mis en place une organisation qui assure le suivi de nos registres de traitement et des procédures de suivi sur le traitement des données.

En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, nos clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à CEGOS, DPO-Direction des Systèmes d'Information, 19 rue René Jacques, 92798 Issy-les-Moulineaux.

Le management de la réclamation client

Depuis 2014, CEGOS est membre de l'AMARC, l'Association pour le Management de la Réclamation Client. Elle réunit 280 entreprises adhérentes qui ont pris le parti de « [transformer le pépin en pépite®](#) ».

L'AMARC met à la disposition de ses adhérents, entre autres, des bonnes pratiques pour **optimiser le traitement des insatisfactions et les exploiter**.

Ainsi CEGOS réalise de la veille sur ces bonnes pratiques et échange entre acteurs, issus de la relation client, marketing, qualité, satisfaction, expérience client... et s'appuie sur le référentiel ci-dessous pour transformer le pépin en pépite®



Une offre fidélité pour nos clients entreprises de moins de 500 salariés afin de promouvoir le développement des compétences dans les PME

Un programme de fidélité est proposé à toutes les PME clientes qui rassemblent entre 100 et 500 salariés.

Ce programme de fidélité consiste en des remises pour les formations inter-entreprises : 20% de réduction en janvier, février, mars, juillet, août et septembre ; 5% de réduction le reste de l'année.

Le programme de fidélité est gratuit et à vie.

Cegos est signataire de la charte de déontologie CPF



La Fédération "Les Acteurs de la Compétence" (anciennement FFP – Fédération de la Formation Professionnelle) est à l'initiative d'une charte de déontologie pour la vente de formations éligibles au CPF.

Cette charte vise à promouvoir « le développement d'une offre de qualité sur le CPF » et à « éclairer les consommateurs dans leur choix quand ils mobilisent leur CPF ». Parmi les 10 exigences inscrites dans le document, plusieurs visent à lutter directement contre les campagnes sauvages de démarchages téléphoniques ou SMS (aux argumentaires souvent mensongers) que subissent les usagers du CPF depuis plusieurs mois.

Organisme de formation pionnier en termes de qualité, Cegos s'engage, sans réserve, sur les 10 points mentionnés dans la [charte](#).

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation et à notre signature de la charte de déontologie CPF, Cegos a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur peut déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à : CNPM - MÉDIATION – CONSOMMATION 27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

Cegos s'engage à respecter le Code de déontologie SYNTEC CONSEIL

En tant que membre du [Syntec Conseil](#), Cegos s'engage à respecter les 5 principes fondamentaux :

- Respecter les exigences du secret professionnel et de la confidentialité des informations qui concernent tant l'entreprise que les personnes.
- Ne se substituer en aucun cas aux personnes dans les décisions qui concernent l'organisation et les orientations de leur vie professionnelle.
- Promouvoir des dispositifs et des recommandations répondant à un souci permanent d'équité.
- Ne pas participer aux décisions de nos clients touchant des remises en causes de personnes, des réductions d'effectifs ou des séparations individuelles.
- En cas de difficulté ou de différence d'appréciation apparue à l'occasion d'une mission, préconiser et favoriser par notre médiation une solution définie en commun, à trois, l'entreprise, le bénéficiaire et le cabinet de conseil en évolution professionnelle.

Nos indicateurs de suivi Axe Client – Cegos SA

Type d'indicateur	Indicateurs	Résultat 2022	Résultats 2023	Résultat 2024
Relation client responsable	NPS	47	51	58
Relation client responsable	% de satisfaction (moyenne pondérée)	83 %	84 %	85 %
Offre responsable	Nb d'offres dédiées à la RSE développées dans le catalogue Inter	35	54	70
Offre responsable	Nombre de participants aux formations RSE	2 653	3 367	4 704

Notre feuille de route 2025 - 2028

La feuille de route RSE 2025–2028 traduit l’engagement du Groupe Cegos à structurer et déployer sa stratégie de développement durable en lien avec ses quatre axes prioritaires. Chaque objectif est décliné avec des cibles mesurables et des porteurs identifiés pour garantir son suivi dans la durée.

Axe RSE	Sous-thème	Objectif stratégique 2025–2028	Indicateur cible et objectif chiffré
Gouvernance	Pilotage des actions RSE	Animer la RSE au sein du Groupe Cegos	4 comités RSE/an + 1 bilan annuel consolidé
Gouvernance	Amélioration des processus	Structurer un registre de risques ESG	Registre partagé avec Qualité/RSE/Finance en 2025
Gouvernance	Système de Management RSE	Obtenir un meilleur référencement EcoVadis	Score cible EcoVadis : $\geq 65/100$ (vs. 57 actuellement) Objectif label : niveau "Bronze" minimum d'ici 2025
Gouvernance	Amélioration des processus	Intégrer les critères RSE dans les revues de processus	100 % des processus critiques analysés ESG d'ici fin 2026
Environnement / Interne	Consommation d'énergie & émissions de gaz à effet de serre	Réduire les émissions de GES de 25 % d'ici 2030 (objectif basé sur les réductions obtenues en 2023 vs 2021).	100% des actions planifiées réalisées (-5% sur le scope 3 en 2026 pour l'année 2025)
Environnement / Interne	Consommation d'énergie & émissions de gaz à effet de serre	Réduire les émissions de GES liées aux déplacements professionnels	-20 % tCO2e par ETF d'ici 2028 (vs 2023)
Environnement / Interne	Consommation d'énergie & émissions de gaz à effet de serre	Optimiser la documentation stagiaire pour réduire son poids numérique et garantir son accessibilité à tous	+20% des supports numériques allégés et accessibles (lisibilité, format, structure, compatibilité avec lecteurs d'écran) en 2026.
Environnement / Interne	Matières premières, produits chimiques & déchets	Intégrer des critères environnementaux dans les achats récurrents	100 % des familles d'achats sensibles analysées d'ici 2026
Environnement / Clients	Promotion et services environnementaux	Augmenter la part de formations intégrant la RSE	100 % du catalogue Learning Collection en 2026
Environnement / Clients	Promotion et services environnementaux	Sensibiliser les commanditaires à l'impact climat	Intégrer le calcul CO2 dans 100 % des offres sur-mesure dès 2025
Social & RH	Santé & sécurité des employés	Etendre le parcours Risques Psycho-Sociaux Cegos SA aux entités du Groupe	100% des collaborateurs ayant suivi le parcours en 2026.

Axe RSE	Sous-thème	Objectif stratégique 2025–2028	Indicateur cible
Social & RH	Conditions de travail	Renouveler l'enquête RH QVCT	Taux de réponse cible \geq 80 % en 2026.
Social & RH	Conditions de travail	Renforcer l'analyse et le suivi des résultats du baromètre QVCT pour nourrir les plans d'actions managériaux	100 % des activités analysées chaque année avec plan d'action associé d'ici 2026
Social & RH	Dialogue social	Élaborer une cartographie consolidée de l'état du dialogue social au sein des différentes entités du groupe (identifier les pratiques existantes, instances en place et axes d'amélioration)	Taux de couverture des entités par un dispositif de dialogue social.
Social & RH	Gestion des carrières & formation	Former / Sensibiliser à la RSE tous les salariés du Groupe ainsi que les sous-traitants	50% des salariés "Groupe" formés au parcours « La RSE, Cegos et moi » (préciser l'année)
Social & RH	Discrimination et harcèlement	Renforcer l'inclusion et la diversité dans les équipes et chez les formateurs	+25 % de formateurs sensibilisés au <i>Parcours RSE by Cegos</i> d'ici 2027
Éthique	Corruption	Former les salariés du Groupe au Code de Conduite Cegos Groupe. (loi Sapin II)	100% des salariés du groupe ayant suivi le parcours de formation <i>CSR, Cegos Group and I</i> en 2026.
Éthique	Gestion responsable de l'information	Former les salariés du Groupe à la cybersécurité / au RGPD	100% des salariés du groupe ayant suivi le parcours de formation <i>Tout savoir sur le RGPD</i> en 2026
Achats	Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs	Formaliser un plan d'action « Achats responsables »	Taux de fournisseurs signataires de la charte achats responsables : \geq 30 % en 2025
Achats	Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs	Déployer la grille RSE à l'ensemble des formateurs et prestataires	100 % des nouveaux prestataires évalués en 2025
Achats	Pratiques environnementales et sociales des fournisseurs	Former les acheteurs à la charte achats responsables	100 % des acheteurs formés fin 2025
Sociétal	Bénévolat de compétences	Faire vivre les actions de bénévolats avec Day One	\geq 20 collaborateurs engagés en 2026
Sociétal	Mécénat	Poursuivre nos actions de mécénat	Nombre de projets soutenus : \geq 5 projets associatifs/an

Nos engagements, évaluations et certifications en bref pour Cegos SA



Cegos est signataire du **Global Compact** et s'engage à en respecter les Dix Principes qui couvrent les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. **Nous contribuons à 13/17 Objectifs de Développement Durable (ODD).**



L'évaluation EcoVadis nous aide à mesurer et à améliorer notre impact RSE. Après évaluation de notre performance RSE par l'organisme EcoVadis, Cegos a décroché un badge « **Committed** » grâce à un **score de 62/100**.



En signant la charte de la diversité, **nous confirmons notre engagement en faveur de la non-discrimination** et nous encourageons la diversité en termes de genre, âge, origines ethniques, orientation sexuelle, handicap. Tous les ans nous formons nos équipes sur l'influence des biais cognitifs dans nos relations.



Un indicateur essentiel pour promouvoir l'égalité et favoriser une meilleure répartition des opportunités et des salaires. **97/100, : résultat de notre Index égalité femmes-hommes.**



En réalisant notre BGES **selon les 3 scopes**, nous identifions les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Cela nous permet de piloter notre empreinte carbone, de réduire nos coûts énergétiques, d'améliorer de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique. Nous publions nos résultats et plan de transition sur le site de l'Ademe. Pour consulter, [cliquez ici](#).



Association de référence des acteurs qui œuvrent pour des entreprises plus responsables, nous avons rejoint ce collectif en 2023 pour bénéficier de l'expertise de la communauté, favorisant ainsi l'échange de connaissances et d'expériences.



Communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable, Cegos rejoint en 2021 "les entreprises s'engagent" et axe ses premières actions sur la sobriété énergétique : Lutter contre le gaspillage énergétique, favoriser l'efficacité énergétique et la mobilité durable.



Cette charte représente un engagement de notre part envers des pratiques numériques plus durables, inclusives et éthiques. La Charte Numérique Responsable résume nos engagements en matière de numérique, que ce soit dans notre utilisation des outils numériques, notre accessibilité à tous, notre éthique dans le traitement des données, notre résilience face aux défis numériques et notre volonté de favoriser l'émergence de nouvelles valeurs et comportements.



Signataires de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR).

Cet engagement témoigne de notre volonté de promouvoir des pratiques d'achats éthiques et durables, en favorisant des relations équilibrées avec nos fournisseurs et en intégrant des critères environnementaux et sociaux dans nos processus d'achat.



Notre certification **Qualiopi** atteste de la qualité des prestations de formation que nous délivrons. Notre certification **ISO 9001** vise à améliorer la performance globale de Cegos en mettant l'accent sur la satisfaction du client, la gestion des processus, et l'amélioration continue. **En combinant la certification Qualiopi et la norme ISO 9001, nous démontrons notre engagement envers la qualité et bénéficions d'une reconnaissance à la fois nationale et internationale.**



La Fédération "Les Acteurs de la Compétence" est à l'initiative d'une charte de déontologie pour la vente de formations éligibles au CPF. **En signant cette charte, Cegos s'engage à promouvoir « le développement d'une offre de qualité sur le CPF » et à « éclairer les bénéficiaires dans leur choix quand ils mobilisent leur CPF »**



Depuis 2014, CEGOS est membre de l'AMARC, l'**Association pour le Management de la Réclamation Client**. Elle réunit 280 entreprises adhérentes qui ont pris le parti de « transformer le pépin en pépite® ». L'AMARC met à la disposition de ses adhérents, entre autres, des bonnes pratiques pour optimiser le traitement des insatisfactions et les exploiter. Ainsi CEGOS réalise de la veille sur ces bonnes pratiques et échange entre acteurs, issus de la relation client, marketing, qualité, satisfaction, expérience client... et s'appuie sur le référentiel "transformer le pépin en pépite®"



Vous souhaitez en savoir plus ?

Direction RSE

cegos-csr-rse@cegos.fr

cegos.com